

EVALUATION DE LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

EN SITUATION
D'URGENCE

(ESASU)

Haiti



Avril 2016

Données Collectées en Décembre 2015



Programme
Alimentaire
Mondial

wfp.org/fr



CNSA

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire



vam

food security analysis

Haiti

Auteur: Nathalie Lamaute-Brisson

Publié en Avril 2016 – Données collectées en Décembre 2015

Pour plus d'information, contactez:

WFP Haïti

Kokou Amouzou, *VAM Officer/ Vulnerability Targeting Technical Coordinator*

kokou.amouzou@wfp.org

Cedric Charpentier, *Head of Program*

Cedric.charpentier@wfp.org

CNSA Haïti

Abnel Desamours, *Coordonnateur ai.*

abneldes@gmail.com

WFP Regional Bureau

Byron Ponce Segura, *Regional Advisor VAM*

byron.poncesegura@wfp.org

Ana Gomez-Sanchez, *VAM Officer*

ana.gomez@wfp.org

All rights reserved. The reproduction and dissemination of material in this information product for educational or other non-commercial uses is authorized without any prior written permission from the copyright holders, provided the source is fully acknowledged. Reproduction of material in this information product for resale or other commercial purposes is prohibited without written permission. Applications for such permission should be addressed to the Director, Communications Division, e-mail: wfp.publications@wfp.org

© WFP 2015

World Food Programme

Via Cesare Giulio Viola, 68/70 - 00148 Rome - Italy

<http://vam.wfp.org>; wfp.economicanalysis@wfp.org



vam
food security analysis

Table des matières

Résumé.....	6
I. Introduction.....	8
Contexte	8
Objectifs.....	8
Méthodologie	8
L’approche consolidée des indicateurs de sécurité alimentaire.....	8
L’enquête ESASU de décembre 2015	9
De la stratification de l’échantillon à l’ “impact” immédiat de la sécheresse	11
Plan du rapport.....	11
II. Profil général des ménages	12
Profil socio-démographique des ménages	12
Chefs de ménage : des femmes et des niveaux d’étude encore inexistantes ou faibles.....	12
Une taille médiane de 5 personnes dans les ménages liés à l’agriculture.....	12
Des taux de dépendance élevés	13
Profil socio-économique des ménages.....	13
Une mobilisation insuffisante de la force de travail.....	13
Une immense majorité de travailleurs à compte propre	14
Des ménages massivement propriétaires de leur logement	14
L’immense majorité est propriétaire de terre pour cultiver et a accès à la terre.....	14
Des mobilités importantes dans les sources de revenus liées à la perte de revenus agricoles	15
III. Consommation alimentaire.....	17
Accès à la nourriture : le score de sécurité alimentaire.....	17
Seule la moitié des ménages a un score de consommation acceptable... ..	17
...et la proportion de ménages à consommation alimentaire pauvre est élevée dans certaines strates	18
Les producteurs d’aliments ont une consommation alimentaire limite et pauvre plus élevée	19
Apports nutritionnels : la fréquence de consommation des macro et micro nutriments	19
Risques de déficiences en fer et en vitamine A, risques d’anémie et de malnutrition.....	20
Des profils alarmants, même chez les ménages à consommation alimentaire acceptable..	20
Fer : une consommation très insuffisante partout, surtout dans le Plateau central et le Nord-Ouest/Artibonite	22
Vitamine A : une consommation nettement insuffisante dans le Plateau central et le Nord-Ouest/Artibonite	22
Stratégies de survie en matière d’alimentation.....	23
Des stratégies de réponse alimentaires face au manque de nourriture.....	23

Un recours aux stratégies de rationnement (en quantité et termes de prix/qualité) plus fréquent chez les ménages à consommation alimentaire pauvre	24
... qui combinent plus de stratégies, plus longtemps.....	24
Un indice réduit des stratégies de réponse alimentaires élevé chez les agriculteurs, les zones de littoral sec.....	25
V. De la vulnérabilité des ménages	28
Vulnérabilité économique en termes de consommation alimentaire	28
Une vulnérabilité générale massive, une vulnérabilité extrême répandue... ..	28
...notamment chez les producteurs de charbon et les récipiendaires de transferts d'autres ménages	28
...et dans des strates spécifiques.....	28
Vulnérabilité : entre stratégies non alimentaires de survie et stratégies d'assurance.....	29
Une forte incidence des stratégies de crise et d'urgence.... ..	30
...notamment pour les activités agricoles et connexes (élevage, charbon)	31
Des stratégies de crise et d'urgence articulées à des stratégies de réponse alimentaires ..	32
Des stratégies soutenables, Stress financier et menaces sur le "capital humain"	32
La perte d'actifs en termes d'unités de bétail	34
...et des stratégies d'assurance pour une minorité : les migrations pour travailler	35
VI. De l'insécurité alimentaire	37
Incidence de l'insécurité alimentaire	37
Près d'un ménage sur deux en situation d'insécurité alimentaire	37
Davantage de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère dans le cas des chefs de ménage femme	38
Plus de ménages en insécurité alimentaire dans les zones de crise mais une incidence plus élevée dans les zones de stress	38
Plus de sept ménages sur dix en insécurité alimentaire et plus d'un ménage sur cinq en insécurité alimentaire sévère dans le Plateau central (IPC 2) et dans le littoral sec/Nord-Ouest-Artibonite (IPC 3)	40
Agriculteurs et producteurs de charbon sont les plus touchés.....	41
De l'insécurité alimentaire et de ses composantes	42
Insécurité alimentaire sévère : une consommation alimentaire pauvre et des vulnérabilités extrêmes.....	42
Insécurité alimentaire modérée : une consommation alimentaire à limite de l'acceptable et de grandes vulnérabilités	43
Profils des ménages en situation d'insécurité alimentaire	43
Autant de femmes que d'hommes parmi les chefs de ménage en insécurité alimentaire sévère	43
Les plus faibles niveaux d'étude dans les catégories de l'insécurité alimentaire.....	43
Davantage de producteurs de charbon parmi les ménages en insécurité alimentaire	44
Plus d'un tiers des ménages en insécurité alimentaire élevée dans le littoral sec Nord-Ouest et Artibonite	45
Population en situation d'insécurité alimentaire en Haïti : une estimation	45

La démarche du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de la Coordination Nationale a la Sécurité Alimentaire (CNSA)	45
3,6 millions de personnes en insécurité alimentaire	46
VII. Chocs et Perspectives.....	47
Chocs déclarés.....	47
La sécheresse en première ligne	47
Le double impact de la sécheresse de 2015 : perte de récolte et endettement	48
Perspectives.....	49
Entre pessimisme et incertitude	49
Priorisation des besoins	49
Besoins premiers? Besoins en nourriture	49
Une demande non négligeable d'intrants agricoles	50
VII.- Conclusion.....	52
Des limites propres à l'ESASU	52
Des limites du présent rapport.....	53
Principales conclusions.....	53
Recommandations.....	54
Annexes	56
Annexe 1. Plan d'échantillonnage ESASU 2015 (CNSA)	56
Annexe 2. Distribution du nombre de ménages de l'échantillon couvert et du nombre de ménages extrapolé par strate	60
Annexe 3. Matrices de mobilité entre les sources de revenu.....	61

Résumé

1. La sécheresse frappe depuis trois ans les activités de production agricole et les ménages vivant de l'agriculture. L'ESASU a été réalisée en décembre 2015 en vue d'appréhender la situation alimentaire des ménages dans les zones classées en phase d'insécurité alimentaire crise ou stress selon la classification IPC ainsi que leur vulnérabilité. Elle confirme que, pour 60% des ménages, la sécheresse a été le choc majeur subi au cours de l'année écoulée entre décembre 2014 et décembre 2015.
2. L'analyse des principaux indicateurs relatifs à la consommation alimentaire révèle que seule la moitié des ménages a une consommation acceptable, que des risques très importants en matière de nutrition existent en raison d'une consommation largement insuffisante d'aliments riches en fer et en vitamine A. De plus, les stratégies de réponse alimentaires au manque de nourriture – qui déterminent ce qui est consommé et déclaré comme tel – sont loin d'être négligeables, en particulier chez les ménages à consommation alimentaire pauvres, les agriculteurs et dans les zones de littoral sec du Nord-Ouest et de l'Artibonite.
3. En plus d'une situation alimentaire problématique au moment de l'enquête, la vulnérabilité des ménages est importante. Les capacités de réponse sont limitées pour ce qui est d'un choc supplémentaire sur les prix. Et les stratégies de réponse non alimentaires déjà mises en place obèrent les capacités de réponse à un choc futur. En effet, pour les trois quarts des ménages, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales est supérieure ou égale à 50%, ce qui laisse peu de marges pour des ménages avec des régimes alimentaires à la limite de l'acceptable. En outre, plus de la moitié des ménages ont déjà déployé des stratégies dites de crise (32%) et d'urgence (24%) tout en ayant un indice de stratégies de réponse alimentaire (CIS-réduit) révélateur d'une gestion problématique de leur situation alimentaire.
4. L'incidence de l'insécurité alimentaire, comme situation résultant des profils de consommation alimentaire et des degrés de vulnérabilité appréhendés par les stratégies de réponse aux chocs futurs, est élevée dans les communes couvertes par l'ESASU 2015. Elle touche en effet près d'un ménage sur deux.

Console de l'Approche Consolidée du PAM pour le compte-rendu de l'Insécurité alimentaire

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
			1	2	3	4
Situation actuelle	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Acceptable		Limite	Pauvre
			50.2%		40.6%	9.2%
Capacité de	Vulnérabilité économique	Coefficient budgétaire pour l'alimentation	<50%	50% - 65%	65% - 75%	>75%
			24.3%	26.3%	19.9%	29.5%

Domaine	Indicateur	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
		1	2	3	4
Epuisement des actifs	Indice de stratégies de réponse		Stress	Crise	Urgence
		16.0%	27.5%	32.2%	24.4%
Indice de sécurité alimentaire		9.3%	43.5%	36.9%	10.2%

Source: PAM/CNSA, ESASU 2015.

5. L'estimation de la population totale en situation d'insécurité alimentaire réalisée par le PAM, la CNSA et les Partenaires sur la base des résultats de l'ESASU 2015 et d'hypothèses relatives aux communes non couvertes par l'ESASU 2015 s'élève à 3,6 millions de personnes dont 1,5 millions en situation sévère.

6. Les deux principaux besoins identifiés par les ménages sont en premier lieu le besoin en nourriture (55% des ménages) et en second lieu le besoin de constituer ou de reconstituer les stocks de semences pour l'investissement dans les prochaines campagnes agricoles.

7. Dans la perspective de politiques publiques en réponse à cette situation, l'appui au pouvoir d'achat des ménages (à l'aide de transferts monétaires) est prioritaire pour le court terme de même que la distribution d'aliments riches en nutriments, de préférence une distribution non ciblée (dans un premier temps) dans les communes où l'incidence de l'insécurité alimentaire est particulièrement élevée.

8. Il faut très vite envisager pour le moyen terme un renforcement des capacités de réponse des ménages qui fonctionnerait également comme une opportunité de diversification des options et donc comme un mécanisme de dilution des risques. La reconstitution des cheptels et le développement d'activités d'élevage serait à envisager. Sur le moyen et le long terme, l'appui aux agriculteurs doit viser la réduction de l'exposition aux risques des aléas climatiques en articulation avec une augmentation de la production et de la productivité.

I. Introduction

Contexte

Le présent rapport s'inscrit dans un contexte problématique et particulièrement préoccupant : celui de la sécheresse qui frappe depuis trois ans Haïti et en particulier les activités agricoles, débouchant sur de mauvaises récoltes ou pas de récoltes et mettant en péril les conditions d'existence des ménages ruraux, y compris ceux qui vivent dans des enclaves rurales dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

Objectifs

En vue de déterminer la situation de ces ménages en matière de sécurité alimentaire, une enquête (ESASU) a été réalisée en décembre 2015, par le PAM et la CNSA, auprès de 2594 ménages¹ situés majoritairement dans des zones classées comme rurales et dans quelques sections d'énumération des communes de Cité Soleil et de Tabarre qui comportent encore des espaces dédiés à l'agriculture classés dans la zone de moyens d'existence "Zone Sud (haricot, banane et petit commerce) / HT07".

Selon la proposition méthodologique, cette enquête a pour objectifs spécifiques

- Evaluer l'impact de la situation de sécheresse sur la sécurité alimentaire des ménages, sur la base d'une comparaison entre la situation observée au moment de l'enquête (décembre 2015) et la situation déclarée pour la même période de l'année précédente (décembre 2014) ;
- Evaluer l'impact de la sécheresse sur les moyens d'existence des ménages ;
- Estimer le nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée ;
- Faire des projections concernant l'évolution probable de la situation dans les 3 à 6 prochains mois ;
- Formuler des recommandations en faveur d'interventions immédiates, de courte durée et de moyen terme.

Méthodologie

L'approche consolidée des indicateurs de sécurité alimentaire

¹ Se reporter au plan de sondage (annexe 1),

La méthodologie retenue se réfère au cadre théorique de l'approche consolidée pour le rapport des indicateurs de sécurité alimentaire (CARI). Cette approche qui débouche sur un indicateur intégré, *l'indice de sécurité alimentaire (Food Security Index)*, est de grand intérêt car elle rassemble et articule les différentes dimensions de l'insécurité alimentaire comme phénomène total.

En effet sont prises en compte :

- la **consommation alimentaire** (et donc le statut actuel de l'accès à l'alimentation) exprimée par le score de consommation alimentaire (et aussi le manque d'énergie (food energy shortfall));
- et la **capacité à faire face aux chocs futurs** qui recouvre la vulnérabilité économique exprimée par le coefficient budgétaire de l'alimentation dans les dépenses de consommation des ménages (et aussi la situation par rapport à la ligne de pauvreté) et la réduction ou l'épuisement des actifs résultant des stratégies de réponse aux chocs.

L'enquête ESASU de décembre 2015

L'enquête a été réalisée dans les zones considérées comme étant les plus affectées par la sécheresse en décembre 2015². L'échantillon sur lequel porte la base de données exploitée a été distribué selon neuf (9) strates constituées par combinaison

- de la **zone de moyens d'existence (ZME)**. Il y a trois zones, savoir "maïs et charbon/HT01", "maïs et tubercules/HT03", "haricot, banane et petit commerce/HT07"³. A noter que le mois de décembre est mois de récolte pour le maïs, le petit-mil, les haricots et les pois dans la ZME littorale sèche (HT01), pour le maïs et les tubercules (manioc, patate, igname) dans la ZME Plateau central et enfin pour la banane dans la ZME Sud (haricot, banane et petit commerce);
- du **département** de localisation. En fait les zones de moyens d'existence se distribuent dans certains cas sur plusieurs départements;
- et de la **classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC)** qui permet de distinguer les zones en situation de stress (IPC=2) de celles en situation de crise (IPC=3). Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), cette classification est le produit d'une démarche de discussion entre des acteurs et d'experts œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire en Haïti à partir d'informations secondaires (analyse des prix, pluviométrie, etc.).

2 HAITI Perspectives sur la sécurité alimentaire Octobre 2015 à mars 2016 / CNSA-FEWSNET)

³ Se reporter au document qui construit les zones de moyens d'existence disponible sur le site internet de la Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA) :

<http://www.cnsa509.org/Web/Etudes/Haiti%20LH%20profiles%20final%20fr.pdf>

Tableau 1

Distribution (%) des ménages de l'ESASU 2015 selon la strate d'échantillonnage

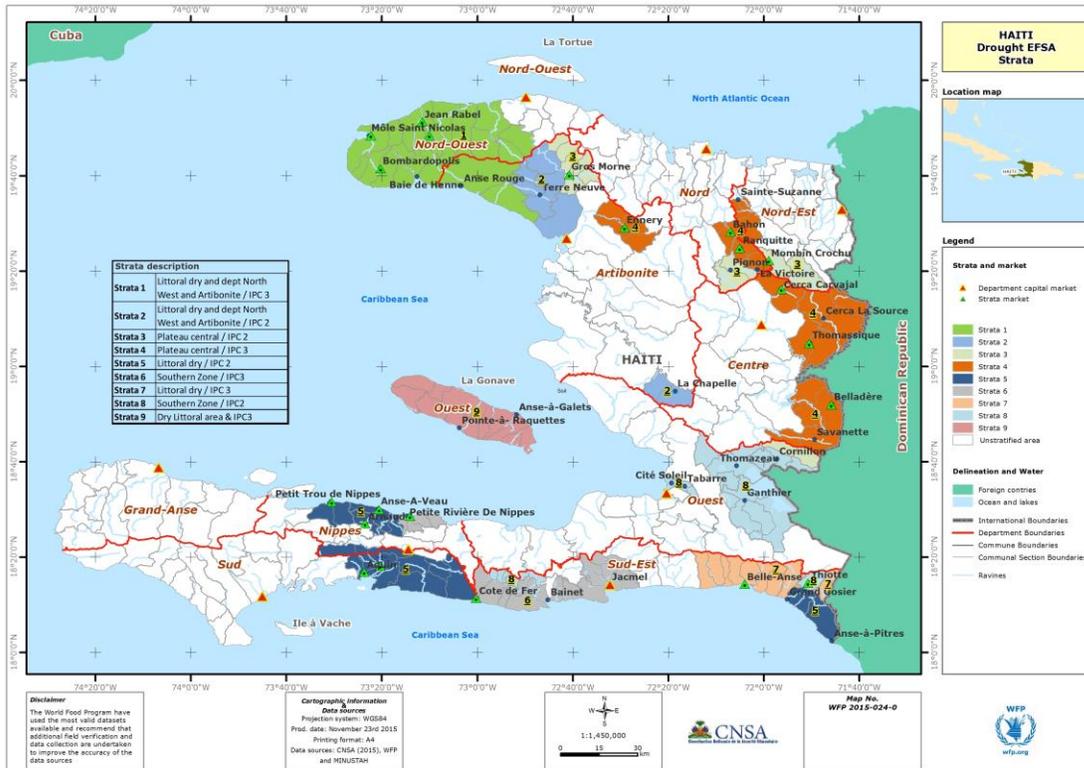
No	Strate (description)	Distribution du nombre de ménages (extrapolé)
1	Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	5.4
2	Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	1.4
3	Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2	12.4
4	Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3	23.9
5	Littoral sec (maïs et charbon) - Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	32.8
6	Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	12.8
7	Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	7.3
8	Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	2.3
9	Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3	1.7

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

La carte suivante permet de visualiser la localisation géographique des strates établies.

Carte 1

Localisation géographique des strates d'échantillonnage de l'ESASU 2015



Source: PAM.

De la stratification de l'échantillon à l' "impact" immédiat de la sécheresse

Les résultats de l'enquête confirment, à l'échelle des ménages, que les zones choisies ont été très largement affectées par la sécheresse. En effet, 4 ménages sur 5 ont déclaré que la récolte de printemps/été 2015 a été touchée, et près de 9 ménages affectés sur 10 ont déclaré des pertes de l'ordre de plus de 80% pour près des trois quarts d'entre eux.

Plusieurs questions autorisent une comparaison entre la situation avant la sécheresse de 2015 (décembre 2014) et la situation au moment de l'enquête (décembre 2015). Elles permettent de saisir, de manière déclarative, l'"impact" de la sécheresse sur les actifs (unités de bétail) et les moyens d'existence (ici représentés par les sources de revenu). Les guillemets sont de mise dans la mesure où la sécheresse sévit en fait depuis trois ans, et que l'on se réfère de fait à celle qui a touché les récoltes de printemps/été de l'année 2015.

Plan du rapport

Le plan du rapport est déployé en fonction de la méthodologie retenue. Après la présentation des profils démographique et socio-économique de la population couverte par l'ESASU 2015, on analyse dans l'ordre les composantes de l'insécurité alimentaire : la consommation alimentaire puis la capacité à répondre aux chocs futurs ou la vulnérabilité. Ensuite, le regard se porte sur l'insécurité alimentaire comme résultante de ces deux composantes. D'abord pour en apprécier l'incidence. Puis, pour en examiner les corrélats sociodémographique et socio-économique afin de dresser le profil de la population en situation d'insécurité alimentaire. Le dernier chapitre porte sur les chocs subis par les ménages entre décembre 2014 et décembre 2015 et leurs perceptions quant aux perspectives pour les six premiers mois de l'année 2016.

II. Profil général des ménages

On présente ici les données générales sur les profils socio-démographique et socio-économique des ménages enquêtés de manière succincte. Des éléments de ces profils seront par la suite mobilisés, le cas échéant, pour saisir les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Profil socio-démographique des ménages

Chefs de ménage : des femmes et des niveaux d'étude encore inexistant ou faibles

Un peu plus d'un tiers (35.3%) des ménages sont dirigés par des femmes. Cette donnée recouvre des situations hétérogènes si l'on considère d'autres caractéristiques des ménages comme la localisation ou la source de revenu. Un peu plus d'un quart des ménages ont une femme pour chef dans le plateau central (ZME maïs et tubercule).

Les écarts sont encore plus remarquables en fonction de la première source de revenu déclarée. Si l'on se réfère d'abord au premier revenu avant la sécheresse, les données laissent à penser que les agriculteurs spécialisés dans le vivrier sont le groupe le plus "traditionnel" au sens où on y trouve la plus faible présence de femmes chef de ménage (28%), tandis que les ménages vivant d'abord du commerce sont très largement dirigés par une femme (54%).

Mais il ne s'agit pas que de tradition, les femmes chefs de ménage l'emportent aussi dans la catégorie où les transferts de parents et amis sont la première source de revenu (58.5%). En raison de la sécheresse qui a fortement frappé les activités agricoles, il y a eu des mobilités importantes de l'agriculture vivrière comme première source de revenu vers les autres sources de revenu. Et dans le groupe des ménages vivant d'abord des transferts d'autres ménages (qui s'est étendu), la part des femmes a "augmenté" (69.9%).

La distribution des ménages selon le niveau d'étude atteint par leur chef ou leur cheffe reflète encore le déficit historique d'investissement dans l'éducation en milieu rural, avec près de 50% des femmes chefs de ménage sans aucun niveau (48.6%) et un peu plus d'un tiers des hommes chefs dans la même situation. Parallèlement, des avancées encore timides sont perceptibles : 13% des chefs de ménage des deux sexes ont un niveau d'études dit "secondaire incomplet". Mais ici encore, les femmes étant en retard par rapport aux hommes (10.4% contre 14.6%).

Une taille médiane de 5 personnes dans les ménages liés à l'agriculture

Dans l'ensemble, la taille moyenne des ménages est de 4.6 personnes, sans écart *majeur* selon le sexe du chef de ménage (respectivement. 4.4 et 4.8 personnes pour les ménages dirigés par un homme et une femme).

La taille médiane des ménages vivant de la production vivrière et d'activités connexes (élevage, pêche) est de 5 personnes contre 3 pour les ménages avec les transferts d'autres ménages comme première source de revenu avant la sécheresse.

Par ailleurs, il apparaît en première analyse que la taille médiane des ménages ayant le salariat permanent comme première source de revenu au moment de l'enquête est de 6 personnes (contre 5 en décembre 2014). Y aurait-il eu accueil de nouveaux membres en raison même de la sécheresse (en fait, l'une des stratégies habituelles pour faire face aux situations difficiles est le confiage d'enfants à d'autres ménages pour alléger la charge qui pèse sur le ménage et ouvrir les opportunités) ou de ses implications ou s'agit-il de l'accueil des personnes déportées de la République Dominicaine ? Quant aux ménages vivant d'abord de l'agriculture non vivrière, leur taille médiane était de 4 personnes au moment de l'enquête et il faudra examiner les tendances de l'émigration.

Des taux de dépendance élevés

Dans le cas des femmes chefs de ménage, le taux de dépendance démographique est bien plus élevé que dans le cas des hommes chefs de ménages (45.16% contre 39.70%). La situation est encore plus problématique, a priori, pour les ménages vivant d'abord des transferts (et dont la majorité a une femme pour chef). Leur taux de dépendance avoisine en effet les 60%.

Profil socio-économique des ménages

Une mobilisation insuffisante de la force de travail

Les informations sur la participation de la population de 12 ans et plus ont été recueillies en établissant une ligne de partage entre ceux *qui ne travaillent pas* et ceux *qui travaillent*, sans que l'on sache véritablement les raisons pour lesquelles le premier groupe existe, ni d'ailleurs la distinction entre les chômeurs (comme personnes privées d'emploi et *recherchant activement un emploi*) et les personnes qui ne sont pas à la recherche d'un emploi, principalement en raison de leur activité (étudier par exemple) ou du fait qu'ils ne sont plus en mesure de travailler, etc.

Tableau 2

Distribution (%) des personnes de 12 ans et plus selon leur insertion (ou non) dans l'emploi

Insertion dans l'emploi	Tranche d'âge			Total
	12-17 ans	18-65 ans	plus de 65 ans	
Ne travaille pas	95.9%	30.1%	50.6%	45.3%
Journalier/ travailleur occasionnel	.5%	7.5%	2.8%	5.7%
Salarié	.0%	2.8%	.2%	2.0%
Travailleur à compte propre	2.6%	59.4%	45.5%	46.5%
Ne sait pas / Sans réponse	.9%	.2%	.9%	.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

En tenant compte des grandes catégories d'âge retenues pour le calcul du taux de dépendance, il apparaît que la population de 12-17 ans est fort peu mobilisée dans l'activité économique (95.9% *ne travaillent pas*) due particulièrement au désengagement des jeunes des activités agricoles et que la moitié des personnes de plus de 65 ans sont *encore* au travail⁴.

Une immense majorité de travailleurs à compte propre

Entre les deux, 70% des 18-65 ans sont au travail, et sont principalement des travailleurs à compte propre (85% d'entre eux). Autrement dit, le travail salarié permanent ou occasionnel (journalier) est fort peu répandu. Encore faudrait-il savoir les caractéristiques de l'allocation de la force de travail au travail salarié occasionnel en rapport avec la saisonnalité des activités agricoles en Haïti (d'un département à l'autre) et en République Dominicaine.

Des ménages massivement propriétaires de leur logement

Sans surprise, l'immense majorité des ménages ruraux est propriétaire de son logement, y compris les ménages dont le chef est une femme (91% contre 94%). Là où le statut de propriétaire est moins fréquemment établi, c'est parmi les ménages dont la première source de revenu est le salariat permanent, avant la sécheresse et au moment de l'enquête.

L'immense majorité est propriétaire de terre pour cultiver et a accès à la terre

82% des ménages ruraux affirment posséder de la terre pour cultiver, mais ceci est moins fréquent lorsque la femme est cheffe de ménage (78.1%). Cette donnée, croisée avec l'information sur les principales sources de revenu, renvoie à un tableau un peu plus complexe. En effet, la proportion de ménages à posséder de la terre pour cultiver est réduite à 66.8% chez ceux vivant de revenus de transfert, 64% pour les ménages à revenus tirés du salariat permanent et 72% pour le commerce.

Quant à l'accès à la terre, les informations y relatives sont d'importance car il est possible qu'un ménage loue ou prene en métayage (deux-moitiés) une parcelle lorsqu'il n'en a pas une au moins qui lui appartient en propre. Dans ce cas, la proportion de ménages avec accès à la terre (hors propriété) peut être plus élevée que celle des ménages propriétaires de terre pour cultiver. Mais l'on trouve des cas où la situation inverse se présente. Et ce n'est pas forcément évident à expliquer, sauf à penser que la propriété de la terre n'en garantit pas la jouissance soit en raison de problèmes d'indivision, de conflit, sachant que la sécurité de la tenure foncière n'est pas assurée.

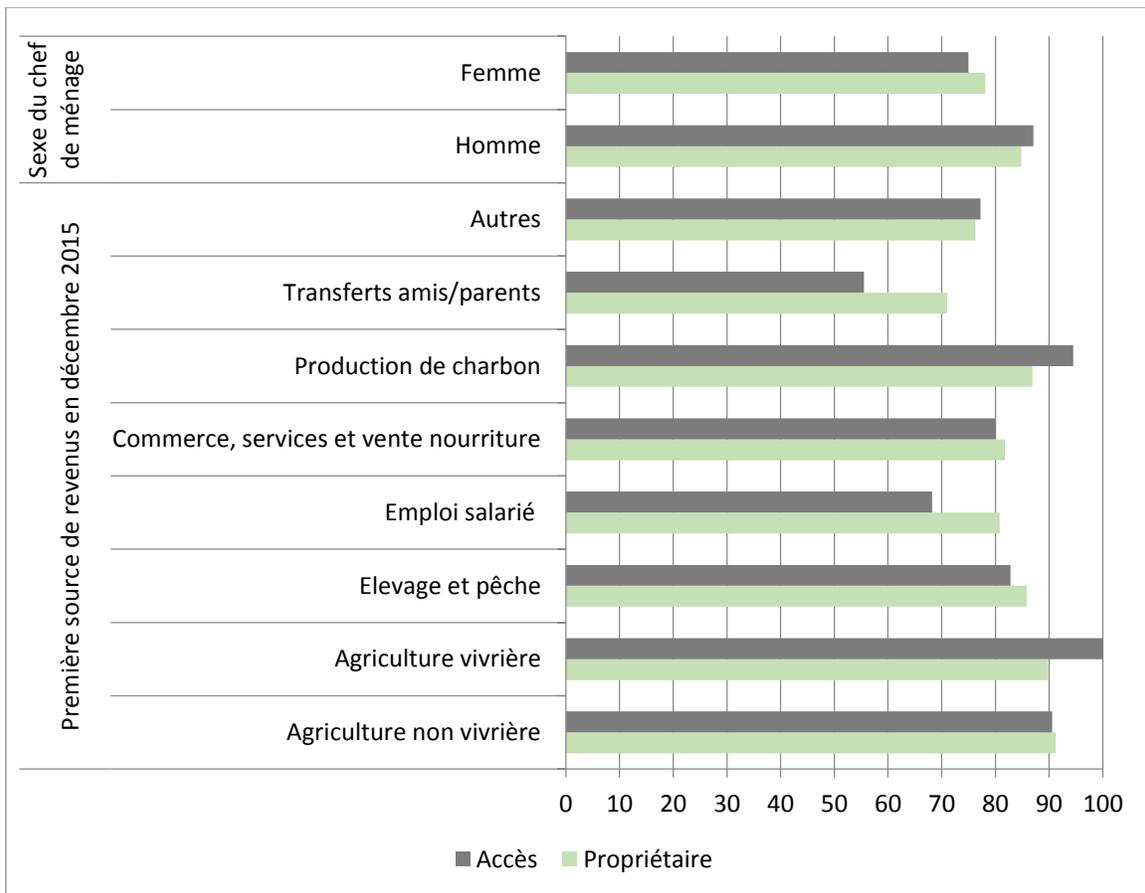
Pour l'essentiel en tout cas, 9 ménages sur 10 vivants principalement de l'agriculture vivrière avant la sécheresse (décembre 2014) sont propriétaires et 98% d'entre eux ont accès à la terre.

⁴ Mais on peut se demander si l'insertion dans l'emploi est bien saisie.. sachant que *le terme "travailler"* n'est pas toujours compris comme participation à l'activité économique. En tout cas, pour les ménages engagés dans la production agricole, vivrière surtout, l'engagement marginal des jeunes est peut-être aussi lié à la sécheresse.

La situation est similaire parmi les ménages vivant encore de l'agriculture vivrière au moment de l'enquête.

Graphique 1

Proportion (%) de ménages propriétaires de terre pour cultiver, et de ménages ayant accès à la terre pour cultiver selon le sexe du chef de ménage et la première source de revenus au moment de l'enquête (décembre 2015)



Source: PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Des mobilités importantes dans les sources de revenus liées à la perte de revenus agricoles

L'ESASU 2015 permet de comparer les principales sources de revenu des ménages au moment de l'enquête et en décembre 2014 (avant la sécheresse). Les ménages ont en moyenne 2 sources principales de revenu, déclarées, classées par ordre d'importance. La première source de revenu que l'on appellera désormais première source principale de revenu permet d'avoir une bonne

représentation de la situation des ménages et en particulier des déplacements de rang des activités économiques ou des transferts des parents ou amis⁵ entre 2014 et 2015.

Il est très clair que le nombre de ménages ayant déclaré avoir l'agriculture (non-vivrière ou vivrière) comme première source principale de revenu a chuté (respectivement -61% et - 58.5%). Les deux groupes se sont vraisemblablement réfugiés dans le commerce (+ 60% des effectifs) et plus marginalement dans la production de charbon, dans d'autres activités non précisées (autres revenus) et enfin dans le recours aux transferts de parents et amis.

De fait, ceci est confirmé par l'examen des matrices de mobilité entre les premières sources de revenu. Le plus grand groupe, celui des ménages vivant principalement de l'agriculture vivrière en 2014, avant la sécheresse de 2015, s'est décomposé fortement. En décembre 2015, seulement un tiers (33.9%) des ménages de ce groupe déclarent encore l'agriculture vivrière comme première source de revenu. 2% ont basculé vers le commerce et 17% vers la production de charbon et enfin 10% vers d'autres sources non spécifiées. Un profil similaire est constaté pour les ménages principalement liés à l'agriculture non-vivrière (la proportion de ménages "immobiles" est de 44%, les autres se retrouvant par ordre décroissant dans les mêmes activités que celles citées précédemment).

⁵ Ces transferts proviennent soit de ménages vivant à l'étranger soit de ménages vivant en Haïti.

III. Consommation alimentaire

Accès à la nourriture : le score de sécurité alimentaire

L'accès à la nourriture doit être examiné dans toutes ses dimensions, savoir la diversité alimentaire, la fréquence de consommation des aliments, et l'apport nutritionnel des aliments consommés. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) dispose d'un indicateur composite qui intègre ces trois dimensions. Il est calculé en fonction de la fréquence de consommation (nombre de jours) des différents groupes d'aliments déclarés dans un ménage. C'est un indicateur de la consommation actuelle car il porte sur les aliments consommés au cours des sept jours antérieurs à l'enquête.

Neuf grands groupes d'aliments ont été considérés dans l'ESASU 2015 (voir tableau ci-dessous), une pondération leur a été assignée et la somme pondérée des fréquences de consommation a été calculée.

Tableau 3

Description des groupes d'aliments retenus pour le calcul du Score de Consommation Alimentaire (FCS) dans l'ESASU 2015

No	Groupe d'aliments
1	Céréales, Racines, et tubercules : sorgho, millet, maïs, blé Riz, Pâtes (spaghettis) et pain/galette, beignets, pomme de terre, topinambours, autres tubercules
2	Légumineuse/noix : haricots/pois, arachides, lentilles, amande, et/ou autre noix
3	Lait et autres produits laitiers : Lait frais/ aigri, yaourt, fromage, autre produits laitiers SAUF margarine/beurre ou de petites quantités de lait pour le thé / café (<i>exclure la margarine/beurre ou de petites quantités de lait pour le thé/café</i>)
4	Viande, Poisson, Oeufs : chèvres, boeuf, poulets, fruits de mer, aussi thon en boîte
5	Légumes : tous
6	Fruits : banane, pomme, citron, mandarine, mangue, papaye etc.
7	Huile/gras/beurre : huile de cuisson, beurre, margarine, autres gras/huile
8	Sucre ou produits sucré : miel, confiture, beignets, bonbons, biscuits, pâtisseries, gâteaux et autre produits sucré
9	Epices/Condiments : thé, café/cacao, sel, ail, épices, levure/poudre à pâte, tomate/sauce piquante, autres condiments y compris petite quantité de lait pour le thé/café

Source: PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015, Questionnaire.

Seule la moitié des ménages a un score de consommation acceptable...

Ou encore, 40.6% des ménages ont une consommation alimentaire limite ("borderline") et 10.8% ont une consommation alimentaire pauvre (constituée principalement d'aliments de base et dépourvue de protéine animale).

...et la proportion de ménages à consommation alimentaire pauvre est élevée dans certaines strates

Il n'y a pas de différences entre les ménages classés selon le sexe de leur chef. Mais, il importe de noter les zones où l'incidence de la consommation alimentaire pauvre dépasse la moyenne de l'ensemble (9,2%), soit

Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3 (19%)

Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2 (13.1%)

Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2 (14.2%)

Tableau 4

Distribution (%) des ménages selon le score de consommation alimentaire par caractéristiques socio-démographiques et économiques

	Score de consommation alimentaire			
	Acceptable	Limite	Pauvre	Total
Ensemble	50.2%	40.6%	9.2%	100.0%
Sexe du chef de ménage				
Homme	50.7%	40.9%	8.4%	100.0%
Femme	49.3%	39.9%	10.8%	100.0%
Phase d'insécurité alimentaire (IPC)				
Stress	43.1%	47.2%	9.8%	100.0%
Crise	53.1%	37.9%	9.0%	100.0%
Strate				
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	26.7%	54.2%	19.0%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	57.3%	29.6%	13.1%	100.0%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2	29.1%	56.7%	14.2%	100.0%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3	55.2%	36.1%	8.7%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) - Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	59.6%	36.6%	3.7%	100.0%
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	51.0%	43.4%	5.6%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	39.4%	38.0%	22.5%	100.0%
Zone JSud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	65.9%	26.8%	7.2%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3	41.6%	34.3%	24.2%	100.0%
Première source principale de revenu après la sécheresse (décembre 2015)				
Agriculture non vivrière	44.5%	38.0%	17.4%	100.0%
Agriculture vivrière	52.3%	34.9%	12.9%	100.0%
Elevage et pêche	50.8%	39.8%	9.4%	100.0%
Emploi salarié régulier	69.0%	29.5%	1.5%	100.0%
Commerce, services et vente de nourriture préparée	50.5%	44.6%	4.9%	100.0%
Production de charbon	42.6%	42.4%	15.0%	100.0%
Transferts amis/parents	47.4%	48.1%	4.5%	100.0%
Autres	49.6%	40.3%	10.1%	100.0%

	Score de consommation alimentaire			
	Acceptable	Limite	Pauvre	Total
Première source principale de revenu avant la sécheresse de 2015 (décembre 2014)				
Agriculture non vivrière	43.7%	38.8%	17.5%	100.0%
Agriculture vivrière	44.2%	45.2%	10.6%	100.0%
Elevage et pêche	61.2%	32.7%	6.1%	100.0%
Emploi salarié régulier	77.5%	21.3%	1.2%	100.0%
Commerce, services et vente de nourriture préparée	55.8%	41.0%	3.2%	100.0%
Production de charbon	51.4%	36.8%	11.7%	100.0%
Transferts amis/parents	51.2%	40.2%	8.7%	100.0%
Autres	58.6%	30.9%	10.6%	100.0%

Source: PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

et tout particulièrement les zones où plus d'un cinquième des ménages a une consommation alimentaire pauvre :

Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3 (22.5%)

Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3 (24.2%).

Ceci étant, il faut souligner que, curieusement, la proportion de ménages à consommation alimentaire limite est bien plus forte dans les zones dites de stress que dans les zones dites de crise.

Les producteurs d'aliments ont une consommation alimentaire limite et pauvre plus élevée

De même, ce sont les agriculteurs (notamment ceux engagés dans la production vivrière) qui présentent plus fréquemment des scores de consommation alimentaire pauvre, et limite, comme d'ailleurs les producteurs de charbon.

Ces résultats rejoignent d'un côté un constat universel – les paysanneries productrices d'aliments sont en première ligne victimes de l'insécurité alimentaire – et laissent entendre que, derrière la perspective de court terme qui caractérise l'ESASU, des problèmes alimentaires plus ou moins chroniques subsistent.

Apports nutritionnels : la fréquence de consommation des macro et micro nutriments

Au-delà de l'accès à la nourriture comme tel, il importe d'examiner autant que possible les caractéristiques nutritionnelles des régimes alimentaires des ménages puisque les déficiences en nutriments conduisent, sur la longue période, à diverses formes de malnutrition, qui se traduisent par l'émaciation ou le retard de croissance. Bien évidemment, les données de l'ESASU 2015 sont des données qui se réfèrent à la courte période (les 7 derniers jours avant l'enquête). Mais elles donnent une première idée des problèmes nutritionnels après 3 années de sécheresse.

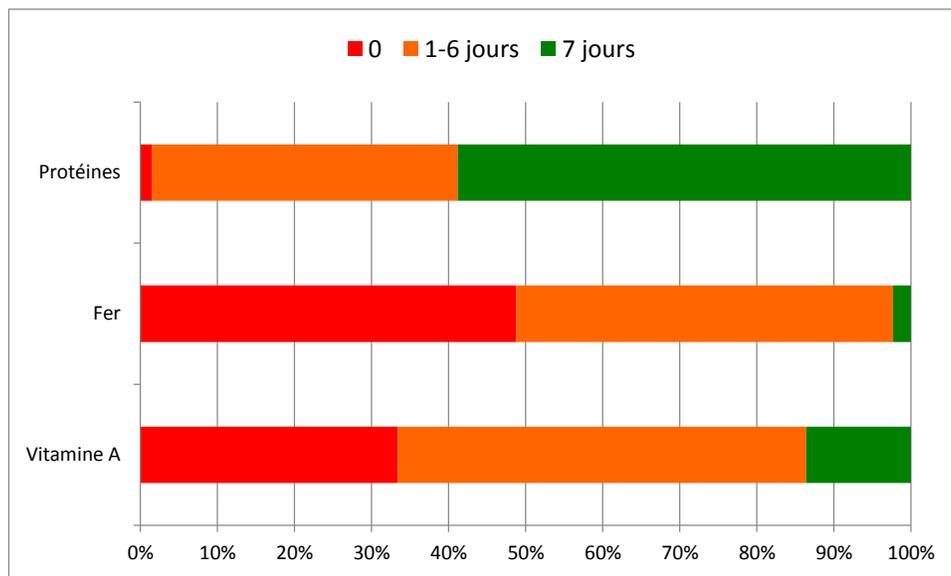
Le PAM propose d'analyser la fréquence de consommation au sein du ménage des principaux nutriments que sont la vitamine A (essentielle pour le système immunitaire, la croissance et la reproduction), les protéines comme source d'énergie, et le fer pour prévenir l'anémie. Si les nutriments peuvent être obtenus à travers divers aliments, la fréquence de consommation d'aliments riches en tel ou tel nutriment est un proxy des apports nutritionnels.

Risques de déficiences en fer et en vitamine A, risques d'anémie et de malnutrition

A examiner les distributions de l'ensemble des ménages selon la fréquence de consommation d'aliments riches en vitamine A, protéines et en fer, il apparaît que la situation alimentaire en termes d'apports nutritionnels obtenus est particulièrement alarmante.

Graphique 2

Distribution des ménages selon la fréquence de consommation d'aliments riches en vitamine A, fer et protéines au cours des 7 jours précédant l'enquête



Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

S'il est vrai qu'environ 6 ménages sur dix consomment des aliments riches en protéines tous les jours, près de la moitié des ménages n'ont consommé aucun aliment riche en fer (48,7%) et un tiers n'ont consommé aucun aliment riche en vitamine A au cours des 7 jours antérieurs à l'enquête. Ces résultats indiquent donc des risques importants d'anémie et de déficiences immunitaires liées au manque de vitamine A et de fer dans la consommation alimentaire des ménages.

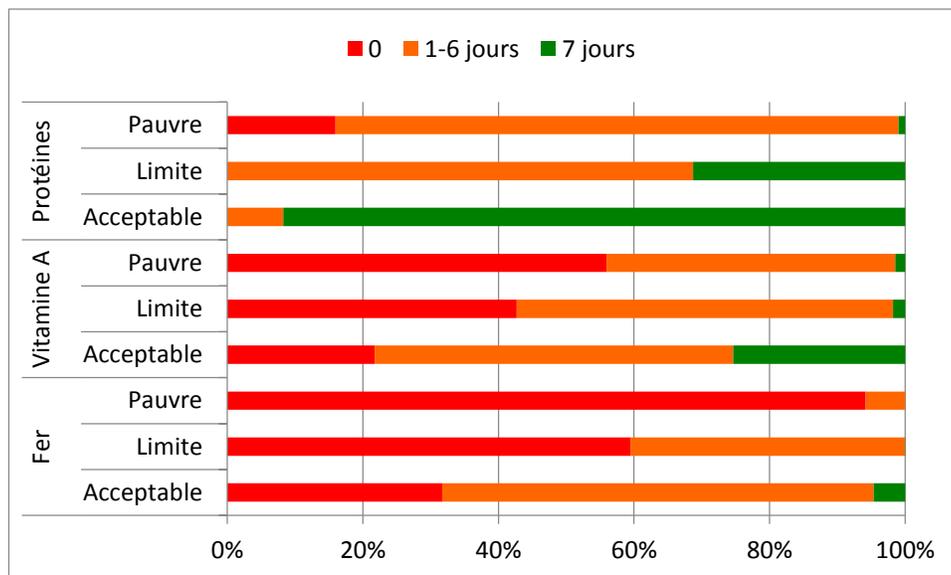
Des profils alarmants, même chez les ménages à consommation alimentaire acceptable

Comme attendu, la non consommation d'aliments riches en fer, vitamine A et en protéines diminue (en % des ménages) à mesure que le score de consommation alimentaire s'améliore. Ceci étant, il faut souligner trois grands types de faits :

- ✚ les ménages à consommation alimentaire pauvre et limite présentent de (très) grands risques liés au manque de fer et de vitamine A;
- ✚ les écarts entre les ménages à consommation pauvre et limite d'un côté et les ménages à consommation acceptable de l'autre sont importants;
- ✚ dans le même temps, qui dit consommation alimentaire acceptable ne veut pas dire que les apports nutritionnels en fer et en vitamine A sont plutôt bien couverts. En effet, près d'un tiers des ménages de cette catégorie n'ont consommé aucun aliment riche en fer, et ils sont un peu plus de 20% à n'avoir pas ingéré d'aliment riche en vitamine A au cours des 7 jours précédant l'enquête. Parallèlement, la consommation de protéines est particulièrement fréquente dans cette catégorie de ménages.

Graphique 3

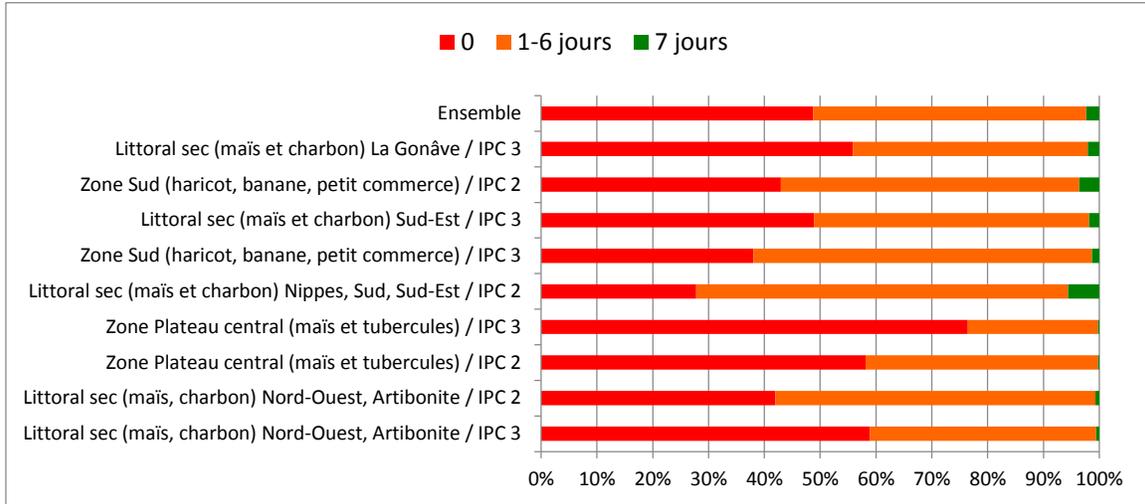
Distribution des ménages selon la fréquence de consommation d'aliments riches en fer, vitamine A et protéines par score de consommation alimentaire



Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Graphique 4

Distribution des ménages selon la fréquence de consommation d'aliments riches en fer par strate d'échantillonnage au cours des 7 jours précédant l'enquête



Source: PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Fer : une consommation très insuffisante partout, surtout dans le Plateau central et le Nord-Ouest/Artibonite

Toutes les strates sont concernées par la forte incidence d'une non-consommation d'aliments riches en fer (entre 40% et 60%), à l'exception de la zone de littoral sec (maïs charbon) des départements de Nippes, du Sud et du Sud-Est très relativement épargnée (27%) et contrairement à la zone du Plateau central (maïs tubercules) en phase 3 d'insécurité alimentaire où la non-consommation atteint un pic (76%) pour le moins aberrant.

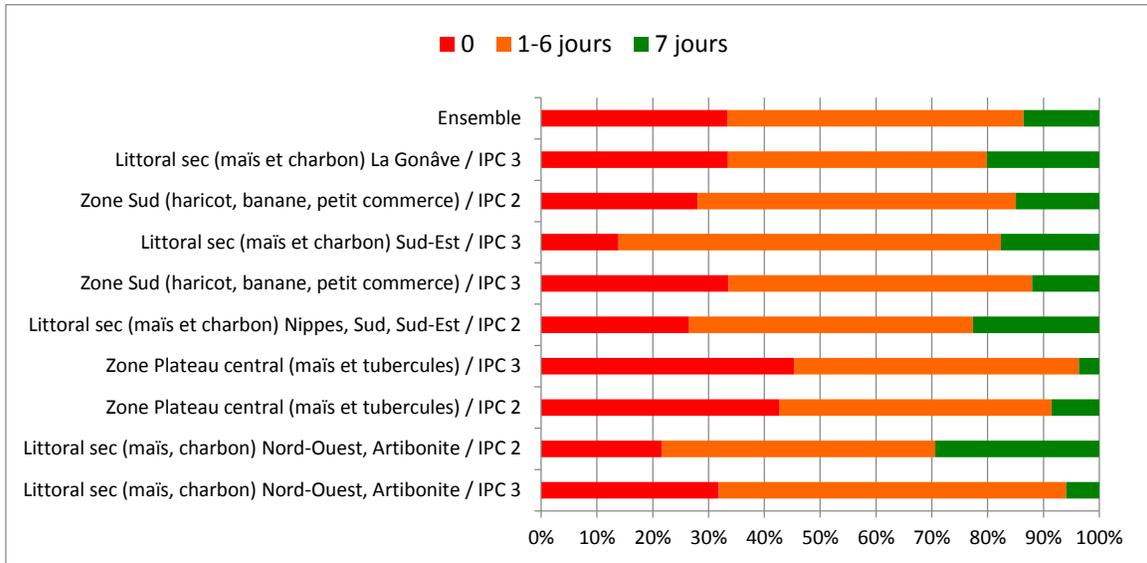
Une fois de plus, la zone du Plateau Central (dans son ensemble) présente un indicateur problématique, tout comme d'ailleurs la zone de littoral sec du Nord-Ouest et de l'Artibonite, en particulier celle classée en phase de crise IPC.

Vitamine A : une consommation nettement insuffisante dans le Plateau central et le Nord-Ouest/Artibonite

Quelques strates présentent des configurations bien plus alarmantes que celles observées sur l'ensemble des ménages. C'est le cas notamment pour les deux strates localisées dans la zone du Plateau Central (maïs et tubercules) où plus de 4 ménages sur 10 n'ont pris aucun aliment riche en vitamine A.

Graphique 5

Distribution des ménages selon la fréquence de consommation d'aliments riches en vitamine A par strate d'échantillonnage au cours des 7 jours précédant l'enquête



Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

A ces strates, il faut ajouter celle du littoral sec du Nord-Ouest et de l'Artibonite déjà marquée par des indicateurs préoccupants, ainsi que celle du littoral sec de La Gonâve.

Stratégies de survie en matière d'alimentation

Des stratégies de réponse alimentaires face au manque de nourriture

Les ménages ont été interrogés, dans le cadre de l'ESASU, sur les stratégies alimentaires adoptées en réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture et la fréquence de recours à ces stratégies. Plus précisément, cinq stratégies ont été intégrées dans le questionnaire :

1. Manger des aliments moins appréciés / moins chers;
2. Emprunter des aliments ou dépendre de l'aide d'amis ou de parents ;
3. Réduire la taille des rations ou des repas ;
4. Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants ;
5. Réduire le nombre de repas par jour.

Il y a là des stratégies de diverses natures: des stratégies d'ajustement par le bas (1, 3, 4, 5) et une stratégie d'ajustement par le haut ou de maintien, savoir l'augmentation de la disponibilité alimentaire par emprunt ou recours aux dons.

Un recours aux stratégies de rationnement (en quantité et termes de prix/qualité) plus fréquent chez les ménages à consommation alimentaire pauvre

En première approche, l'examen des proportions de ménages ayant recours à telle ou telle stratégie selon le score de consommation alimentaire est éclairant.

D'une part, le recours à l'emprunt ou aux dons (aide) d'autres ménages – qui vise à augmenter, sur le court terme, la disponibilité alimentaire n'est le fait que d'un peu plus d'un quart des ménages. Ceci peut se comprendre dans la mesure où, face à un choc généralisé – la sécheresse – les options d'entraide sont limitées. Emprunts et dons relèveraient alors davantage d'un partage de la pauvreté ou de l'insécurité alimentaire.

Tableau 5

Proportion (%) de ménages déclarant avoir adopté au moins une fois telle stratégie de consommation alimentaire au cours des 7 jours précédant l'enquête

Score de consommation alimentaire	Manger des aliments moins appréciés / moins chers	Emprunter des aliments ou dépendre de l'aide d'amis ou de parents	Limiter la taille des rations	Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants	Réduire le nombre des repas par jour
Acceptable	71.2%	20.7%	64.6%	35.6%	59.1%
Limite	82.7%	32.4%	78.5%	52.7%	75.1%
Pauvre	92.0%	47.3%	86.8%	59.4%	88.5%
Ensemble	77.8%	27.9%	72.3%	44.7%	68.3%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

En parallèle, deux stratégies de rationnement de la qualité et des quantités sont particulièrement répandues : manger des aliments moins appréciés ou moins chers (77.8%) et réduire les rations (72.3%). Quant au rationnement différencié, assumé par les adultes en faveur des enfants, il est globalement moins fréquemment déclaré mais on peut supposer que ceci est lié pour partie à la structure démographique des ménages.

D'autre part, l'incidence générale de chacune des stratégies tend à augmenter avec la mauvaise qualité de l'alimentation résumée par le score de consommation alimentaire. Par exemple, près de neuf ménages sur dix parmi ceux qui ont une consommation alimentaire pauvre ont réduit, au cours des 7 jours antérieurs à l'enquête, le nombre de repas par jour.

.... qui combinent plus de stratégies, plus longtemps

Pour mieux apprécier l'ampleur de l'adoption des stratégies de réponse alimentaires évoquées, il convient de savoir le nombre de jours – au cours de la semaine précédant l'enquête – d'utilisation de telle ou telle stratégie, en fonction des catégories du score de consommation alimentaire.

Dans l'ensemble, le nombre moyen et le nombre médian de jours d'utilisation des stratégies est toujours plus élevé chez les ménages à consommation alimentaire pauvre que ceux à

consommation alimentaire acceptable ou limite.

On confirme que le recours à l’emprunt ou au don d’amis ou de parents est doublement “rare” même s’il est davantage pratiqué par les ménages à consommation alimentaire pauvre. Il l’est en termes de fréquence sur les ménages et ce recours n’a lieu qu’un jour en moyenne dans les 7 jours antérieurs à l’enquête.

En outre, les ménages à consommation alimentaire pauvre combinent plus souvent les stratégies de rationnement que les autres avec un nombre médian de jours de recours égal à 3 jours pour le choix des aliments moins chers/moins appréciés, la réduction des rations et la réduction du nombre de repas par jour.

Tableau 6

Nombre de jours moyen et médian de recours à telle ou telle stratégie de consommation alimentaire au cours des 7 jours précédant l’enquête

Nombre de jours moyen					
Score de consommation alimentaire	Manger des aliments moins appréciés / moins chers	Emprunter des aliments ou dépendre de l’aide d’amis ou de parents	Limiter la taille des rations	Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants	Réduire le nombre des repas par jour
Acceptable	1.8	0.4	1.5	0.8	1.6
Limite	2.4	0.7	2.1	1.2	2.2
Pauvre	3.0	1.0	2.9	1.9	3.2
Ensemble	2.2	0.6	1.9	1.1	2.0

Nombre de jours médian					
Score de consommation alimentaire	Manger des aliments moins appréciés / moins chers	Emprunter des aliments ou dépendre de l’aide d’amis ou de parents	Limiter la taille des rations	Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants	Réduire le nombre des repas par jour
Acceptable	2.0	0.0	1.0	0.0	1.0
Limite	2.0	0.0	2.0	1.0	2.0
Pauvre	3.0	0.0	3.0	2.0	3.0
Ensemble	2.0	0.0	2.0	0.0	2.0

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Un indice réduit des stratégies de réponse alimentaires élevé chez les agriculteurs, les zones de littoral sec.

Un indice de stratégies de réponse alimentaires peut être construit sous la forme d’un score pondéré des fréquences de recours à ces stratégies au cours des 7 jours précédant l’enquête. Dans la mesure où il regroupe des stratégies de diverses natures, l’interprétation de cet indice est malaisée. Et ceci, d’autant qu’un même score peut refléter des combinaisons de stratégies tout à fait distinctes. De manière très générale, un indice élevé indique un ménage en situation

d'insécurité alimentaire et un indice faible renvoie à un ménage en situation de sécurité alimentaire.

Tableau 7

Nombre de jours moyen et médian de recours à telle ou telle stratégie de consommation alimentaire au cours des 7 jours précédant l'enquête

	CSI-r
Ensemble	12.0
Sexe du chef du ménage	CSI-r
Homme	12.0
Femme	12.2
Total	12.1
Phase d'insécurité alimentaire	CSI-r
Phase IPC 2	11.7
Phase IPC 3	12.2
Strate d'échantillonnage	CSI-r
Littoral sec (maïs, charbon) Nord-Ouest, Artibonite / IPC 3	20.0
Littoral sec (maïs, charbon) Nord-Ouest, Artibonite / IPC 2	14.9
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2	13.9
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3	14.4
Littoral sec (maïs et charbon) Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	8.2
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	9.2
Littoral sec (maïs et charbon) Sud-Est / IPC 3	16.6
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	11.8
Littoral sec (maïs et charbon) La Gonâve / IPC 3	13.7
Ensemble	12.1
Principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)	CSI-r
Agriculture non vivrière	16.8
Agriculture vivrière	15.0
Elevage et pêche	9.9
Salarié permanent	8.1
Commerce et services+vente de nourriture préparée	9.6
Production de charbon	14.2
Transferts amis/parents	9.0
Autres	14.2
Score de consommation alimentaire	CSI-r
Consommation alimentaire acceptable	9.6
Consommation alimentaire limite	13.5
Consommation alimentaire pauvre	18.8

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Dans cette optique, les strates de littoral sec (maïs, charbon) du Nord-Ouest et de l'Artibonite ainsi que du Sud-Est présentent les valeurs les plus élevées par rapport à la moyenne de l'indice

réduit pour l'ESASU 2015, suivies d'assez près par les zones du plateau central.

De même, ce sont les ménages qui vivent encore en premier lieu de l'agriculture ou de la production de charbon en décembre 2015 qui font le plus grand usage des stratégies de réponse alimentaires.

Et surtout, il se confirme que la situation des ménages à consommation pauvre sont en très mauvaise posture parce que leur indice réduit de stratégies est élevé (18) et vaut 2 fois celui observé chez les ménages à consommation alimentaire acceptable.

V. De la vulnérabilité des ménages

Vulnérabilité économique en termes de consommation alimentaire

La part des dépenses alimentaires dans la dépense totale du ménage, encore appelée coefficient budgétaire du poste alimentation, est prise comme un indicateur de vulnérabilité économique⁶. Plus la part des dépenses alimentaires est élevée, plus le ménage est considéré comme vulnérable. En effet, une augmentation des prix des produits alimentaires peut difficilement être compensée, dans un tel cas de figure, par la réallocation des autres dépenses.

Les données commentées ci-après portent sur le coefficient budgétaire associé à l'alimentation classé par tranches.

Une vulnérabilité générale massive, une vulnérabilité extrême répandue...

Dans l'ensemble, "peu" de ménages (environ 1 sur quatre) ont un coefficient budgétaire du poste alimentation strictement inférieur à 50%, ce qui indique que la majorité des ménages sont plus ou moins vulnérables aux chocs sur les aliments (rareté, hausse de prix), notamment les ménages dont le coefficient pour l'alimentation est supérieur ou égal à 75% et qui compte pour 30% du total.

...notamment chez les producteurs de charbon et les bénéficiaires de transferts d'autres ménages

Certaines catégories sont particulièrement vulnérables, comme celle des producteurs de charbon et celle vivant des transferts d'amis et de parents où 4 ménages sur dix ont un coefficient budgétaire de 75% et plus pour l'alimentation.

...et dans des strates spécifiques

Il y a trop de ménages à être en situation d'insécurité alimentaire – sévère et modérée – du strict point de vue de la vulnérabilité économique. Et deux strates présentent à cet égard un profil alarmant : celle du Plateau central / IPC 2 (71.2%) et celle du littoral sec/Nord-Ouest et Artibonite (63%).

⁶ En principe, on inclut la valeur monétaire déclarée pour les aliments qui n'ont pas été achetés.

Tableau 8

Distribution des ménages selon la tranche de coefficient budgétaire consacré à l'alimentation par principale source de revenu après la sécheresse et par strate d'échantillonnage

	Tranche de coefficient budgétaire associé à l'alimentation dans la dépense de consommation des ménages				Total
	<50%	>=50% - < 65%	>=65% - <75%	>= 75%	
Ensemble	24.30%	26.30%	19.90%	29.50%	100.00%
Strate					
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	15.80%	20.80%	29.30%	34.10%	100.00%
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	33.40%	32.80%	15.50%	18.30%	100.00%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2	14.20%	14.60%	17.20%	54.00%	100.00%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3	22.40%	28.10%	17.40%	32.00%	100.00%
Littoral sec (maïs et charbon) Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	25.40%	28.60%	20.10%	26.00%	100.00%
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	31.50%	25.70%	23.20%	19.60%	100.00%
Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	29.50%	30.50%	21.20%	18.90%	100.00%
Zone JSud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	37.10%	28.20%	17.60%	17.00%	100.00%
Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3	27.20%	41.30%	16.50%	15.00%	100.00%
Principale source de revenu après la sécheresse (décembre 2015)					
Agriculture vivrière	28.90%	26.00%	23.00%	22.10%	100.00%
Agriculture non vivrière	20.40%	28.10%	16.90%	34.60%	100.00%
Elevage et pêche	47.20%	30.60%	14.20%	7.90%	100.00%
Salarié permanent	63.30%	13.50%	13.20%	10.00%	100.00%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	22.40%	27.10%	23.90%	26.60%	100.00%
Production de charbon	8.40%	25.60%	25.30%	40.70%	100.00%
Transferts amis/parents	22.90%	20.60%	17.20%	39.30%	100.00%
Autres	25.20%	22.30%	27.30%	25.20%	100.00%
Aucune autre source déclarée		15.20%	18.50%	66.30%	100.00%
Ensemble	24.30%	26.30%	19.90%	29.50%	100.00%

Source. PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Vulnérabilité : entre stratégies non alimentaires de survie et stratégies d'assurance

Une autre manière d'aborder la vulnérabilité des ménages est d'adopter une perspective multidimensionnelle qui prend en compte leurs capacités de réponse aux effets des risques réalisés, c'est-à-dire à l'impact des chocs subis ainsi que la construction du "capital humain" tant en termes de compétences (par l'éducation) qu'en termes de capacité à travailler ou capacité à

produire de la richesse (par les soins de santé préventive et curative).

Les capacités de réponse tiennent à la disponibilité d'actifs ("assets") que le ménage peut vendre, mettre en gage ou hypothéquer (biens durables, équipements productifs, animaux reproducteurs), dépenser (épargne) afin d'atténuer l'impact des chocs. La mobilisation ou la vente des actifs disponibles peut induire une réduction plus ou moins sévère des actifs disponibles et donc rendre les ménages plus vulnérables. C'est la raison pour laquelle l'on s'intéresse davantage aux stratégies de réponse effectivement adoptées par les ménages plutôt qu'à la disponibilité d'actifs.

Cette démarche est également plus pertinente pour ce qui est de la construction du "capital humain". Les restrictions adoptées en réponse aux chocs comme la sécheresse peuvent mettre en péril l'acquisition de compétences par les enfants, ouvrant éventuellement la porte à une transmission intergénérationnelle de la pauvreté, ou la capacité productive des adultes et des enfants.

Dans cette perspective, l'indicateur relatif aux stratégies de réponse est un indice calculé à partir de la déclaration des ménages sur les stratégies mises en œuvre au cours des 30 jours précédant l'enquête. Trois grandes catégories de stratégies sont considérées :

1. Les stratégies de *stress* qui induisent une capacité réduite à faire face à de futurs chocs en raison de la diminution des ressources ou d'un accroissement des dettes
2. Les stratégies de *crise* qui ont un impact direct sur la productivité future, y compris la formation du "capital humain"
3. Les stratégies d'*urgence* qui affectent la productivité future mais se distinguent des stratégies de crise par le fait qu'elles sont irréversibles ou provoquent des irréversibilités.

Une forte incidence des stratégies de crise et d'urgence....

Dans l'ensemble, près d'un quart des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'urgence, et près d'un tiers d'entre eux des stratégies de crise. C'est dire que la situation est alarmante. Si l'ensemble des stratégies de crise et d'urgence est plus fréquent parmi les ménages dont le chef est un homme (58% contre 52.9%), ce sont les strates et les principales sources de revenu qu'il faut considérer pour déterminer les priorités.

D'une part, on trouve entre 7 et 8 ménages sur dix à déclarer des stratégies d'urgence et de crise dans les strates suivantes :

Littoral sec du département du nord-ouest et de l'Artibonite / IPC 3

Littoral sec du département du nord-ouest et de l'Artibonite / IPC 2

Plateau central / IPC 2

Plateau central / IPC 3

Et ceci, avec une très nette prédominance des stratégies d'urgence dans le "Littoral sec du département du nord-ouest et de l'Artibonite / IPC 2" (55% contre 23.3%).

...notamment pour les activités agricoles et connexes (élevage, charbon)

Par ailleurs, en prenant la première source de revenu comme indicatrice des moyens d'existence, il apparaît que le recours aux stratégies d'urgence est particulièrement élevé dans le cas de l'élevage et de la pêche, et aux stratégies de crise pour l'agriculture vivrière (43%) et la production de charbon (44%).

Tableau 9

Distribution des ménages selon l'indice de stratégie de réponse en matière de sécurité alimentaire

	Indice de stratégie de réponse à l'insécurité alimentaire					Stratégies de crise et d'urgence
	Pas de stratégie de réponse	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence	Total	
Ensemble	16.0%	27.5%	32.2%	24.4%	100.0%	56.6%
Sexe du chef de ménage						
Homme	14.1%	27.3%	35.5%	23.1%	100.0%	58.5%
Femme	19.3%	27.8%	26.2%	26.7%	100.0%	52.9%
Strate						
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	1.5%	17.7%	38.1%	42.7%	100.0%	80.8%
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	6.3%	15.2%	23.3%	55.3%	100.0%	78.5%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) /IPC	2.5%	15.5%	42.9%	39.1%	100.0%	82.1%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) /IPC	8.5%	18.5%	54.9%	18.1%	100.0%	73.0%
Littoral sec (maïs et charbon) - Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	26.5%	41.4%	16.1%	16.0%	100.0%	32.1%
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	29.1%	30.0%	21.8%	19.1%	100.0%	40.8%
Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	4.8%	17.3%	34.4%	43.6%	100.0%	77.9%
Zone fSud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	27.1%	36.6%	16.6%	19.7%	100.0%	36.3%
Littoral sec (maïs et charbon) La Gonâve/IPC3	3.3%	26.4%	24.2%	46.1%	100.0%	70.2%
Première source de revenu après la sécheresse (décembre 2015)						
Agriculture vivrière	7.6%	19.6%	40.3%	32.5%	100.0%	72.8%
Agriculture non vivrière	7.7%	12.8%	57.8%	21.7%	100.0%	79.6%
Elevage et pêche	12.1%	31.5%	18.9%	37.4%	100.0%	56.3%
Salarié permanent	16.7%	25.7%	32.2%	25.3%	100.0%	57.6%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	24.8%	32.5%	26.2%	16.5%	100.0%	42.7%
Production de charbon	6.1%	29.3%	30.7%	33.9%	100.0%	64.6%
Transferts amis/parents	25.3%	32.3%	21.4%	21.1%	100.0%	42.5%
Autres	10.2%	32.7%	27.6%	29.5%	100.0%	57.2%
Première source de revenu avant la sécheresse (décembre 2014)						
Agriculture non vivrière	6.0%	20.9%	37.6%	35.5%	100.0%	73.1%
Agriculture vivrière	6.6%	23.6%	43.2%	26.6%	100.0%	69.8%

	Indice de stratégie de réponse à l'insécurité alimentaire					Stratégies de crise et d'urgence
	Pas de stratégie de réponse	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence	Total	
Elevage et pêche	17.3%	24.7%	15.4%	42.6%	100.0%	58.0%
Salarié permanent	27.5%	34.6%	26.3%	11.5%	100.0%	37.9%
Commerce et services+vente de nourriture	35.6%	32.9%	19.9%	11.5%	100.0%	31.4%
Production de charbon	12.5%	25.1%	44.1%	18.3%	100.0%	62.4%
Transferts amis/parents	28.9%	23.4%	20.6%	27.2%	100.0%	47.7%
Autres	19.5%	43.6%	11.4%	25.5%	100.0%	36.9%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Des stratégies de crise et d'urgence articulées à des stratégies de réponse alimentaires

Les ménages ayant adopté des stratégies de crise et d'urgence sont aussi précisément ceux pour lesquels le recours aux diverses stratégies de réponse alimentaires considérées pour le calcul de l'indice de stratégie de réponse réduit est le plus lourd. En effet, la valeur du CSI-r augmente avec le degré d'alerte contenu dans les stratégies de réponse générales comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous.

Tableau 10

Indice des stratégies de réponse alimentaires (CSI – réduit) des 7 jours antérieurs à l'enquête selon l'indice de stratégie de réponse des 30 jours précédant l'enquête

Stratégie de réponse	CSI-r
Pas de stratégie de réponse	3.2
Stratégies de stress	8.9
Stratégies de crise	16.3
Stratégies d'urgence	15.8
Ensemble	12.1

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Ce résultat fait sens puisque les deux grands types de réponse sont cohérents entre eux. Mais il est surtout alarmant, En "croisant" ces deux indicateurs, on fait dialoguer ici deux perspectives : celle du court terme (avec ses deux périodes de référence : les 7 jours et les 30 jours précédant l'enquête) et celle du moyen terme à venir puisque les stratégies non alimentaires peuvent casser les capacités de réponse aux futurs chocs voire même limiter les opportunités de rebondir si la situation météorologique venait à s'améliorer de manière significative. En conséquence, le risque d'émergence de trappes à insécurité alimentaire est bel et bien présent, si ce n'est déjà le cas pour les ménages qui ont le moins de ressources matérielles ou financières ou ceux dont le "capital social" est limité.

Des stratégies soutenables, Stress financier et menaces sur le "capital humain"

En examinant de plus près les stratégies adoptées en fonction de leur nature (stress, crise, urgence) et en fonction de l'indice des stratégies de réponse, il est possible de mettre en évidence les stratégies les plus fréquentes.

Les stratégies les plus courantes sont deux stratégies de stress : acheter la nourriture à crédit ou l'emprunter, emprunter de l'argent. On les retrouve dans toutes les catégories de ménage, et elles sont particulièrement fréquentes chez les ménages ayant déployé des stratégies de crise ou d'urgence. Si ces stratégies sont moins problématiques que celles de crise ou d'urgence, l'endettement peut devenir un problème sérieux dès lors que la capacité à rembourser est elle-même fragile. Il eut été utile d'avoir des informations sur les formes d'endettement, entre tontines et emprunts à intérêt.

Si les stratégies qui concernent "directement" le "capital humain" sont bien moins fréquentes dans l'ensemble des ménages, leur incidence est loin d'être négligeable. *Mettre les enfants dans des écoles moins chères* – sans garantie sur la qualité de l'éducation – réduire les dépenses de santé et les dépenses d'éducation (frais de scolarité, transport scolaire, fournitures scolaires) concernent respectivement près de trois ménages sur dix, avec bien sûr des incidences particulièrement élevées parmi les ménages adoptant des stratégies de stress ou de crise.

Tableau 11

Proportion (%) de ménages ayant adopté telle stratégie de réponse au cours des 30 jours précédant l'enquête selon la nature de la stratégie et l'indice des stratégies de réponse

Nature de la stratégie de réponse	Stratégie de réponse	Ensemble	Indice des stratégies de réponse		
			Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
Stress	A vendu des biens du ménage (radio, meuble, télévision bijoux etc.)	15.0%	10.1%	10.6%	25.9%
Stress	A dépensé son épargne	14.7%	18.1%	12.6%	18.5%
Stress	A vendu plus d'animaux (non-reproducteurs) que d'habitude	33.6%	31.4%	27.3%	49.5%
Stress	A envoyé les membres du ménage manger ailleurs	12.9%	3.5%	15.0%	20.1%
Stress	A acheté de la nourriture à crédit ou emprunté de la nourriture	72.5%	69.7%	82.2%	84.6%
Stress	Emprunté de l'argent	64.1%	53.2%	69.4%	82.9%
Stress	Mettre les enfants dans des écoles moins chères	29.5%	15.0%	36.8%	39.4%
Crise	Vente de biens productifs ou de moyens de transport (vélo, voiture, etc.)	3.7%	0.0%	0.0%	10.3%
Crise	Retiré les enfants de l'école	12.8%	0.0%	19.3%	18.0%
Crise	Réduit les dépenses de santé (dont les médicaments) et d'éducation	29.7%	0.0%	44.4%	42.3%
Crise	Récolte de cultures non arrivées à maturité (par ex., maïs vert)	39.6%	0.0%	66.4%	49.8%
Crise	Consommation des stocks de semences qui devaient être gardés pour la prochaine saison agricole	27.2%	0.0%	39.5%	39.8%
Crise	Diminué des dépenses de fertilisants, de pesticides, et d'aliments pour animaux,	14.5%	0.0%	16.1%	25.6%
Urgence	Vente de la maison ou des terres	4.9%	0.0%	0.0%	13.7%

Nature de la stratégie de réponse	Stratégie de réponse	Ensemble	Indice des stratégies de réponse		
			Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
Urgence	Mendicité	7.7%	0.0%	0.0%	21.6%
Urgence	Vente des derniers animaux femelles	22.9%	0.0%	0.0%	63.9%
Urgence	Migration de tout le ménage	1.8%	0.0%	0.0%	4.9%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

La perte d'actifs en termes d'unités de bétail

Une autre stratégie de stress est assez fréquente : un peu plus d'un tiers des ménages en effet déclare avoir vendu plus d'animaux (non alloués à la reproduction) que d'habitude. On retrouve cette stratégie partout, mais elle est particulièrement présente parmi les ménages en situation d'urgence (49.5%).

Dans l'ensemble, il y a décapitalisation des ménages : le nombre moyen d'unités de bétail (unité de référence pour tous les types de cheptel) est passé de 3.6 à 1.9 entre décembre 2014 et décembre 2015. Le nombre médian est passé de 2.7 à 1.4. Toutes les strates sont touchées de même que toutes les catégories de ménages établies en référence à la première source de revenu.

Tableau 12

Nombre moyen d'unités de bétail possédés avant la sécheresse (décembre 2014) et au moment de l'ESASU 2015

Principale source de revenu en décembre 2015	Nombre d'unités de bétail possédé avant le choc	Nombre d'unités de bétail possédé après le choc
Agriculture non vivrière	4.3	2.1
Agriculture vivrière	3.6	1.9
Elevage et pêche	4.7	3.1
Salarié permanent	3.4	1.9
Commerce, services et vente de nourriture préparée	3.6	2.0
Production de charbon	3.5	1.9
Transferts amis/parents	3.1	1.5
Autres	2.8	1.4
Indice de stratégies de réponse		
Pas de stratégies de réponse	4.0	2.9
Stratégie de réponse / Stress	3.3	1.9
Stratégie de réponse / Crise	3.4	1.8
Stratégie de réponse / Urgence	3.8	1.7
Ensemble	3.6	1.9

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Bien entendu, il n'est pas possible de qualifier la portée de cette décapitalisation puisque l'on ne raisonne que sur le nombre d'unités de bétail. Celui-ci ne donne aucune indication sur la vente d'animaux reproducteurs.

En tout cas, vendre ce type d'animaux est le fait de 64% des ménages ayant adopté au moins une stratégie de réponse reflétant une situation de crise. Et le nombre moyen d'unités de bétail possédé a connu une chute drastique parmi les ménages ayant adopté des stratégies de réponse d'urgence (il est divisé par deux) par comparaison avec les ménages sans stratégie de réponse et même avec ceux ayant déclaré des stratégies de réponse indiquant des situations de stress ou de crise.

...et des stratégies d'assurance pour une minorité : les migrations pour travailler

Outre des stratégies de survie, les ménages peuvent envisager ce que l'on pourrait appeler des stratégies d'assurance, c'est-à-dire des stratégies visant à augmenter les revenus. Les exemples les plus courants sont les suivants:

1. Augmenter la mobilisation de la main d'œuvre dans le travail occasionnel;
2. Travail des membres du ménage contre nourriture seulement;
3. Envoyer un ou plusieurs membres du ménage ailleurs (migration interne ou externe) pour gagner de l'argent, au-delà de la migration saisonnière ;
4. Augmenter le nombre de migrants.

De fait, des questions sur la migration au cours des six mois précédant l'enquête et la réception de transferts des migrants ont été intégrées dans le questionnaire de l'ESASU 2015.

Près d'un ménage sur dix (9.7%) déclare avoir au moins un membre à avoir migré, soit vers d'autres zones du pays, soit vers l'étranger. Toutes les strates sont concernées, mais trois le sont au-delà de la moyenne générale et correspondent à des zones plutôt connues comme zones de départ de migrations internes et d'émigration.

Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2 (14.8%)

Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2 (13.9%)

Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3 (11.8%)

Ceci vaut notamment pour le Plateau central où la plupart des communes couvertes par l'ESASU 2015 sont des communes frontalières, lieu d'origine des migrations vers la République dominicaine. Comme de fait, la distribution des ménages avec migrants récents du Plateau central / IPC 2 selon la destination des migrants montre bien une très nette prédominance (88%) de la république voisine. Quant à la zone de littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2, elle présente une configuration plus équilibrée avec 40% de ménages avec migrants déclarant le reste du pays comme lieu de destination.

Toutes les catégories de ménage, en fonction de la première source de revenu au moment de l'enquête sont également concernées. Les ménages vivant d'abord de l'agriculture vivrière

affichent une plus faible proportion ayant au moins un migrant récent que ceux liés à l'élevage et à la pêche (17%) ou aux salariés permanents (14.5%).

Et si les ménages avec migrant récents dont la première source de revenu est l'agriculture vivrière au moment de l'enquête déclarent massivement la République Dominicaine comme lieu de destination (82%), les autres catégories se partagent entre migrations internes (surtout dans le même département pour la plupart) et les migrations externes.

Dans 8 cas sur dix, les ménages avec migrants récents précisent que l'objectif de la migration est de travailler. On est donc bien d'abord dans une logique d'assurance dans la très grande majorité des cas, avec quelques exceptions comme celles de l'agriculture non vivrière, de l'élevage et de la pêche où des raisons non spécifiées sont invoquées pour expliquer la migration.

Cette logique d'assurance est vraisemblablement payante. D'abord parce que l'on trouve des proportions non négligeables de ménages qui déclarent recevoir des transferts des émigrés récents. Plus d'un ménage sur dix (16%) déclarent des transferts reçus des migrants récents, avec une plus forte incidence dans les cas où le chef de ménage est une femme (20.5% contre 14.2% lorsque le chef est un homme). Il convient de noter que la moitié des ménages vivant principalement et en premier rang des transferts de parents ou amis déclarent percevoir des transferts des migrants récents. Bien loin derrière, mais de manière consistante, 18.2% des ménages liés à l'agriculture vivrière font de même.

La logique d'assurance est payante également pour la gestion de la sécurité alimentaire en raison du fait que les transferts reçus d'autres ménages (vivant en Haïti ou à l'étranger) sont bien plus fréquemment assignés à l'alimentation qu'à tout autre poste de dépense (80% des cas), l'éducation venant très loin derrière (11.8%) et l'investissement productif étant marginal (5.6%).

VI. De l'insécurité alimentaire

Incidence de l'insécurité alimentaire

L'indice de sécurité alimentaire est construit en quatre paliers qui traduisent quatre situations de sécurité alimentaire :

1. **Insécurité alimentaire sévère** qui se caractérise par des manques en consommation alimentaire extrêmes, ou par des pertes extrêmes en actifs qui vont conduire à des insuffisances sévères dans l'alimentation ou à de pires situations.
2. **Insécurité alimentaire modérée**, où l'on trouve deux cas de figure possibles. Soit le ménage subit des manques significatifs dans sa consommation alimentaire, soit il est en mesure de satisfaire les besoins alimentaires minimaux à la seule condition d'adopter des stratégies de réponse irréversibles.
3. **Sécurité alimentaire à la marge** qui regroupe deux possibilités. Soit le ménage a une consommation alimentaire adéquate à *minima* sans avoir à s'engager dans des stratégies aux dommages irréversibles. Soit le ménage n'est pas en mesure de se procurer, du point de vue de l'accessibilité financière, des dépenses non-alimentaires classées comme essentielles.
4. **Sécurité alimentaire** qui renvoie à la capacité de satisfaire les besoins alimentaires et les besoins non-alimentaires sans avoir à mettre en œuvre des stratégies de réponse atypiques.

La prévalence de l'insécurité alimentaire tient à la réunion des deux premières situations, l'insécurité alimentaire sévère et l'insécurité alimentaire modérée.

Près d'un ménage sur deux en situation d'insécurité alimentaire

Pour l'ensemble des zones affectées par la sécheresse, en crise et en situation de stress, l'insécurité alimentaire touche près d'un ménage sur deux, plus précisément 47.2% des ménages.

A examiner la console CARI qui présente d'un seul tenant les principaux indicateurs

Tableau 13

Console de l'Approche Consolidée du PAM pour le compte-rendu de l'Insécurité alimentaire

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
			1	2	3	4
Situation actuelle	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Acceptable		Limite	Pauvre
			50.2%		40.6%	9.2%
Capacité de réponse	Vulnérabilité économique	Coefficient budgétaire pour l'alimentation	<50%	50% - 65%	65% - 75%	>75%
			24.3%	26.3%	19.9%	29.5%
	Epuisement des actifs	Indice de stratégies de réponse		Stress	Crise	Urgence
16.0%			27.5%	32.2%	24.4%	
Indice de sécurité alimentaire			9.3%	43.5%	36.9%	10.2%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, EFSA 2015.

Davantage de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère dans le cas des chefs de ménage femme

Il n'y a pas de différences majeures entre les ménages selon le sexe de leur chef pour ce qui est de la prévalence globale de l'insécurité alimentaire. Pour autant, il faut noter que la distribution interne, entre insécurité sévère et modérée, observée chez les ménages dirigés par une femme est marquée par une plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire sévère (13% contre 8.7% soit un coefficient multiplicateur non négligeable de 1.48).

Et, du côté de la sécurité alimentaire, on trouve davantage de ménages dirigés par des femmes en situation de sécurité alimentaire (12.8%) que chez ceux dont le chef est un homme (7.5%, soit un coefficient multiplicateur de 1.71).

Plus de ménages en insécurité alimentaire dans les zones de crise mais une incidence plus élevée dans les zones de stress

Une grande majorité de ménages en situation d'insécurité alimentaire se trouvent dans l'ensemble des zones dites de crise (respectivement 65.9% et 63.1% des ménages avec insécurité alimentaire sévère et modérée). Par contraste, une proportion similaire de ménages (63.7%) en situation de sécurité alimentaire vit dans les zones dites de stress alors que l'on aurait pu espérer une plus forte concentration des ménages avec insécurité alimentaire

Tableau 14

Distribution (%) des ménages selon la phase de l'IPC par situation de sécurité alimentaire (indice de sécurité alimentaire)

Phase d'insécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
	1	2	3	4	
Stress	63.70%	48.40%	36.90%	34.10%	43.80%
Crise	36.30%	51.60%	63.10%	65.90%	56.20%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

En outre, la prise en compte du classement des zones selon l'IPC renvoie un résultat difficile à interpréter à première vue. En effet, on aurait pu penser que la prévalence de l'insécurité alimentaire serait plus élevée dans les zones dites de crise (IPC=3). Or c'est l'inverse que l'on observe. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les zones de stress est bien plus élevée (54.7%) que dans les zones de crise (44.1%, soit un écart absolu de 10.6 points de pourcentage).

Tableau 15

Distribution (%) des ménages par phase de l'IPC selon situation de sécurité alimentaire (indice de sécurité alimentaire)

Phase d'insécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Total	Insécurité alimentaire sévère et modérée
	1	2	3	4		
Stress	9.30%	36.10%	41.20%	13.40%	100.00%	54.70%
Crise	9.40%	46.50%	35.20%	9.00%	100.00%	44.10%
Ensemble	9.30%	43.50%	36.90%	10.20%	100.00%	47.20%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Ces résultats conduisent à s'interroger sur la pertinence et la fiabilité de la classification des phases d'insécurité alimentaire retenue pour les diverses zones de moyens d'existence de l'échantillon. En principe, il y a, comme l'indique le schéma ci-dessous, correspondance entre la classification selon l'indice de sécurité alimentaire et celle des zones ou région selon la phase d'insécurité alimentaire allant de l'insécurité alimentaire minimale aux situations d'urgence ou de famine.

Ceci dit, l'intérêt de l'ESASU 2015 est de donner une image plus précise des problèmes d'insécurité alimentaire à l'échelle des ménages, en regardant à la fois à l'intérieur des zones classées selon l'IPC et entre les zones. Cette démarche est d'autant plus importante que les zones

classées par phase d'insécurité alimentaire sont elles-mêmes hétérogènes en ce qu'elles recouvrent des situations "locales" distinctes qu'il faudrait restituer au mieux.

Tableau 16

Correspondances entre la classification des ménages selon l'Index de Sécurité Alimentaire (FSI) et la classification

CARI Classifications		IPC Phases
1 = Food secure	→ → → → → →	1 = Minimal
2 = Marginally food secure	→ → → → → →	2 = Stressed
3 = Moderately food insecure	→ → → → → →	3 = Crisis
4 = Severely food insecure	→ → → → → →	4 = Emergency
		5 = Famine

Source: WFP, CARI Guidance.

Plus de sept ménages sur dix en insécurité alimentaire et plus d'un ménage sur cinq en insécurité alimentaire sévère dans le Plateau central (IPC 2) et dans le littoral sec/Nord-Ouest-Artibonite (IPC 3)

Si l'on se réfère aux strates de l'échantillon qui combinent ZME, IPC et localisation géographique, il apparaît que la zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2 présente la prévalence la plus élevée (74%), très au-dessus de la moyenne (47%, soit un coefficient multiplicateur de 1.57). Cette zone, qui figure parmi les plus "peuplées" comme indiqué plus haut, est immédiatement suivi de celle du Littoral sec (maïs et charbon), Nord-Ouest et Artibonite / IPC 3 (72.4%).

Tableau 17

Distribution des ménages selon l'indice de sécurité alimentaire (FSI) selon le sexe du chef de ménage et la strate (zone de moyens d'existence et IPC)

Caractéristiques socio-démographiques et localisation	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Total	Insécurité alimentaire sévère et modérée
	1	2	3	4		
Sexe du chef de ménage						
Homme	7.50%	45.00%	38.80%	8.70%	100.00%	47.60%
Femme	12.80%	40.80%	33.40%	13.00%	100.00%	46.40%
Strate						
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	1.40%	26.20%	49.00%	23.40%	100.00%	72.40%
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	4.40%	51.50%	32.30%	11.70%	100.00%	44.00%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2	3.10%	22.80%	50.10%	23.90%	100.00%	74.00%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3	6.50%	49.00%	33.50%	11.00%	100.00%	44.50%
Littoral sec (maïs et charbon) - Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	14.60%	50.30%	31.50%	3.60%	100.00%	35.10%

Caractéristiques socio-démographiques et localisation	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Total	Insécurité alimentaire sévère et modérée
	1	2	3	4		
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	13.40%	45.20%	36.20%	5.20%	100.00%	41.40%
Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	2.70%	38.40%	43.20%	15.70%	100.00%	58.90%
Zone JSud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	22.70%	47.50%	26.50%	3.30%	100.00%	29.80%
Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3	2.20%	39.20%	49.20%	9.40%	100.00%	58.70%
Ensemble	9.30%	43.50%	36.90%	10.20%	100.00%	47.20%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Ces zones sont particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire sévère, avec plus d'un ménage sur cinq dans cette situation.

Agriculteurs et producteurs de charbon sont les plus touchés

Si l'on se réfère au classement des ménages selon la première source de revenu déclarée, il apparaît sans surprise que les ménages vivant encore d'abord de l'agriculture vivrière comme d'ailleurs de l'agriculture non-vivrière connaissent une prévalence élevée de l'insécurité alimentaire (respectivement 48.1% et 51.7%).

En outre, et surtout, on trouve que la prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) est remarquable chez les ménages dont la principale source de revenu est la production de charbon, soit 6 ménages sur dix.

En général/en temps normal (hors sécheresse), la production de charbon est pour une bonne part une stratégie mise en œuvre par les ménages pour assurer la soudure entre deux récoltes. Comme on l'a vu plus haut, cette stratégie semble être devenue davantage qu'une démarche ponctuelle pour une bonne part des ménages où l'agriculture était la première source de revenu avant la sécheresse. Mais elle ne suffit pas à "protéger" de l'insécurité alimentaire, sévère notamment.

En fait, une telle conclusion semble valoir également pour le basculement vers les revenus du commerce et de la vente de repas préparés et vers les transferts d'autres ménages. Bien entendu, il faudrait pouvoir isoler les différents facteurs qui interviennent. Le basculement d'une source de revenu à l'autre était peut-être l'une des dernières options après avoir déployé les stratégies de réponse "habituelles". D'autre part, ce basculement se produit alors qu'il y a des problèmes dans l'ensemble de l'économie et que les activités de petit commerce et de vente de nourriture préparée sont pour une bonne part déjà "saturées" et qu'il n'est pas évident d'en tirer des revenus qui protègent de l'insécurité alimentaire, en tout cas pas dans "l'immédiat".

Tableau 18

Distribution (%) des ménages selon l'indice de sécurité alimentaire (FSI) par principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)

Principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Total	Insécurité alimentaire sévère et modérée
	1	2	3	4		
Agriculture non vivrière	6.0%	42.3%	41.9%	9.8%	100.0%	51.7%
Agriculture vivrière	3.8%	48.1%	35.0%	13.1%	100.0%	48.1%
Elevage et pêche	13.7%	42.3%	35.2%	8.8%	100.0%	44.0%
Salarié permanent	21.5%	52.5%	25.0%	1.0%	100.0%	26.0%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	10.6%	44.4%	39.7%	5.4%	100.0%	45.0%
Production de charbon	3.1%	36.7%	40.2%	19.9%	100.0%	60.2%
Transferts amis/parents	12.6%	45.8%	32.2%	9.3%	100.0%	41.6%
Autres	9.0%	41.3%	37.5%	12.3%	100.0%	49.7%
Ensemble	9.3%	43.5%	36.9%	10.2%	100.0%	47.2%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

De l'insécurité alimentaire et de ses composantes

Insécurité alimentaire sévère : une consommation alimentaire pauvre et des vulnérabilités extrêmes

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère constituent pour une bonne part un groupe "homogène" en ce qu'ils se concentrent, quel que soit l'indicateur de référence choisi, dans les catégories les plus problématiques. Ainsi, plus des deux tiers d'entre eux ont une consommation alimentaire pauvre, 6 sur dix d'entre eux ont un coefficient budgétaire qui révèle que les besoins non-alimentaires essentiels ne sont pas couverts et enfin, près de 8 ménages sur dix ont eu des stratégies de réponse qui menacent les propres fondements de leur mode de vie.

Tableau 19

Distribution (%) des ménages selon les indicateurs de situation actuelle et de vulnérabilité par l'indice de sécurité alimentaire (FSI)

	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
Score de consommation alimentaire	1	2	3	4	
Acceptable	100.0%	94.0%	3.9%		50.5%
Limite		6.0%	83.5%	31.8%	37.0%
Pauvre			12.7%	68.2%	12.5%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Coefficient budgétaire pour l'alimentation	1	2	3	4	Ensemble
<50%	67.4%	28.7%	24.5%		27.1%

	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
Score de consommation alimentaire	1	2	3	4	
>=50% - < 65%	32.6%	31.3%	28.2%	15.4%	28.4%
>=65% - <75%		21.7%	22.9%	20.8%	20.3%
>= 75%		18.3%	24.4%	63.8%	24.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Indice des stratégies de réponse	1	2	3	4	Ensemble
Pas de stratégie de réponse	62.3%	9.7%	5.1%		11.3%
Stratégie de réponse / STRESS	37.7%	24.4%	23.5%	7.4%	23.2%
Stratégie de réponse / CRISE		37.0%	37.3%	14.4%	31.4%
Stratégie de réponse / URGENCE		29.0%	34.1%	78.3%	34.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Insécurité alimentaire modérée : une consommation alimentaire à limite de l'acceptable et de grandes vulnérabilités

La grande majorité (83%) des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ont un score de consommation alimentaire limite. Pour autant, les vulnérabilités sont bien là, qu'il s'agisse du coefficient budgétaire pour l'alimentation ou de l'indice des stratégies de réponse. En effet, trois quarts des ménages en insécurité alimentaire modérée voient la part de l'alimentation dans leurs dépenses dépasser la barre des 50%. Mais surtout, un peu plus d'un tiers ont eu recours à des stratégies d'urgence et 37%.

Profils des ménages en situation d'insécurité alimentaire

Autant de femmes que d'hommes parmi les chefs de ménage en insécurité alimentaire sévère

La distribution générale des chefs de ménage selon le sexe se caractérise par la présence d'une forte minorité de femmes mais les ménages en insécurité alimentaire sévère se distribuent quasiment à parité entre hommes et femmes (respectivement 50.2% et 49.8%).

Les plus faibles niveaux d'étude dans les catégories de l'insécurité alimentaire

Comparativement à la distribution de l'ensemble des ménages selon le niveau d'étude de leur chef, les ménages en situation d'insécurité alimentaires sévère se concentrent fortement d'abord dans le groupe où le chef n'a aucun niveau d'étude (près des deux tiers) puis dans le groupe des chefs de ménage au niveau d'étude qui n'ont pas achevé leurs études primaires. La concentration est moindre sur les plus faibles niveaux (aucun, primaire incomplet) dans le cas des ménages en insécurité alimentaire modérée.

Tableau 20

Distribution (%) des ménages selon les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques par l'indice de sécurité alimentaire (FSI)

	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
Sexe du chef de ménage	1	2	3	4	
Homme	57.2%	62.4%	63.6%	50.2%	61.0%
Femme	42.8%	37.6%	36.4%	49.8%	39.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Niveau d'étude du chef de ménage	1	2	3	4	Ensemble
Aucun	14.4%	36.4%	47.7%	64.9%	42.0%
Primaire incomplet	19.5%	29.6%	30.2%	23.4%	28.3%
Primaire complet	13.0%	9.8%	9.4%	6.0%	9.5%
Secondaire incomplet	35.8%	20.0%	11.9%	5.4%	16.7%
Secondaire complet	17.2%	4.3%	.7%	.3%	3.6%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)	1	2	3	4	Ensemble
Agriculture vivrière	1.4%	5.2%	6.0%	6.0%	5.3%
Agriculture non vivrière	7.0%	19.6%	15.9%	17.1%	16.9%
Elevage et pêche	4.2%	5.5%	6.9%	4.7%	5.8%
Salarié permanent	19.1%	5.0%	1.9%	.7%	4.5%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	34.4%	29.5%	29.2%	17.7%	28.5%
Production de charbon	3.7%	10.3%	16.1%	28.1%	14.0%
Transferts amis/parents	10.2%	7.1%	6.2%	8.4%	7.2%
Autres	20.0%	17.7%	17.8%	17.3%	17.9%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Strate	1	2	3	4	Ensemble
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	2.3%	6.8%	15.2%	24.1%	11.5%
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	5.1%	12.3%	8.7%	11.7%	10.3%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) /IPC 2	5.1%	11.9%	11.3%	11.7%	11.1%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) /IPC 3	8.4%	12.1%	10.5%	12.7%	11.3%
Littoral sec (maïs et charbon) - Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	17.7%	13.2%	10.5%	4.7%	11.6%
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) /IPC 3	14.9%	11.9%	10.4%	6.4%	10.9%
Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	4.7%	9.2%	12.4%	15.4%	10.7%
Zone JSud (haricot, banane, petit commerce) /IPC 2	38.6%	12.4%	6.5%	4.3%	11.4%
Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve /IPC 3	3.3%	10.2%	14.7%	9.0%	11.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Davantage de producteurs de charbon parmi les ménages en insécurité alimentaire

Les distributions des ménages en insécurité alimentaire, sévère et modérée et en situation de sécurité alimentaire à la marge, sont marquées par la présence de trois groupes importants - les

ménages vivant de l'agriculture vivrière, le petit commerce et les services, et les autres revenus – auxquels s'ajoutent les ménages vivant de la production de charbon. Ces derniers comptent pour près de 30% (28%) dans le groupe affecté par l'insécurité alimentaire sévère, bien plus que chez les ménages en insécurité alimentaire modérée (16%) et dépassant ainsi les petits commerçants (17%).

Par contraste, la production de charbon est une source de revenu rare, marginale parmi les ménages en sécurité alimentaire qui se caractérisent par une très faible présence de l'agriculture vivrière (7%) mais par une présence forte (19%) des salariés permanents; ces derniers étant quasiment inexistant dans les deux dernières catégories de l'indice de sécurité alimentaire.

Plus d'un tiers des ménages en insécurité alimentaire élevée dans le littoral sec Nord-Ouest et Artibonite

Le littoral sec (maïs, charbon) du Nord-Ouest et de l'Artibonite regroupe 35.5% des ménages en situation d'insécurité alimentaire, toutes phases d'insécurité alimentaire confondues. Cette même région contient un peu plus d'un cinquième des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée, et est suivie par le littoral sec (maïs, charbon) du Sud-Est classé en phase 2 d'insécurité alimentaire.

Population en situation d'insécurité alimentaire en Haïti : une estimation

La démarche du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de la Coordination Nationale a la Sécurité Alimentaire (CNSA)

L'ESASU a porté sur les zones affectées par la sécheresse, telles qu'identifiées par les acteurs à l'origine du classement des zones par phases d'insécurité alimentaire. Par conséquent, l'extrapolation ne permet d'estimer que la population en insécurité alimentaire dans les strates (et communes) représentées par l'échantillon.

En vue d'obtenir une estimation globale de la population en insécurité alimentaire à l'échelle nationale, le PAM et la CNSA ont développé une méthodologie *ad hoc* qui distingue trois grands types d'aires ou de communes :

- les communes couvertes par l'ESASU 2015;
- les communes de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince hors ESASU 2015;
- les autres communes hors ESASU 2015.

a) Pour les communes représentées dans l'échantillon de l'ESASU 2015, la prévalence de l'insécurité alimentaire calculée est appliquée à la population totale des ménages et à celle des individus vivant de chacune des strates retenues selon les projections démographiques disponibles.

b) Pour les communes de l'Aire Métropolitaine de Pot-au-Prince (hors les aires de Cité Soleil et Tabarre couvertes par l'ESASU 2015), l'hypothèse est que la situation actuelle est similaire à celle observée dans l'ESASU de 2010 réalisée après le séisme. Autrement dit, la prévalence de l'insécurité alimentaire de 2010.

c) Enfin, pour les autres communes non couvertes par l'ESASU 2015, la démarche a consisté à identifier la phase d'insécurité alimentaire (IPC) des communes, puis à considérer que 20% au moins de la population est dans la phase repérée et enfin à calculer une prévalence globale de l'insécurité alimentaire en intégrant la part (%) de la population dépendant de l'agriculture (part estimée sur la base des profils des zones des moyens d'existence).

3,6 millions de personnes en insécurité alimentaire

Au final, à l'échelle nationale, 3,6 millions de personnes vivant dans environ 700 000 ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 41% sont en situation d'insécurité alimentaire sévère qui se trouvent pour l'essentiel (72%) dans les communes couvertes par l'ESASU 2015.

Tableau 21

Estimation de la population et des ménages en situation d'insécurité alimentaire à l'échelle nationale et par type de communes (selon la couverture de l'ESASU 2015)

		Population totale	Population en insécurité alimentaire modérée	Population en insécurité alimentaire sévère	Population en insécurité alimentaire
Communes ESASU 2015	Population	2,294,000	998,000	1,082,000	2,080,000
	Ménage	417,000	181,000	197,000	378,000
Autres communes hors ESASU 2015	Population	6,354,804	726,972	103,931	830,903
	Ménage	1,155,419	132,000	19,000	151,000
Communes Zone métropolitaine hors ESASU 2015	Population	2,251,196	383,000	315,000	698,000
	Ménage	409,308	70,000	57,000	127,000
Total	Population	10,900,000	2,107,972	1,500,931	3,608,903
	Ménage	1,981,727	383,000	273,000	656,000
Total (arrondi)	Population	10,900,000	2,100,000	1,500,000	3,600,000
	Ménage	2,000,000	400,000	300,000	700,000

Source : Programme Alimentaire Mondial (PAM).

VII. Chocs et Perspectives

Chocs déclarés

La sécheresse en première ligne

Les ménages ont été interrogés, dans le cadre de l'ESASU 2015, sur le principal choc subi au cours des six mois précédant l'enquête. Six ménages sur dix indiquent la sécheresse ou le manque de pluie comme principal choc. Les régions suivantes ont été particulièrement affectées :

Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3 (75.2%)

Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2 (74.5%)

Plateau central / IPC 2 (70.5%)

Plateau central / IPC 3 (80.8%)

Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3 (73%).

Tableau 22

Distribution des ménages selon le principal choc subi par strate

	Principal choc subi						Total
	Sécheresse / manque de pluie	Hausse de Prix	Maladies d'un membre du ménage	Décès d'un membre	Autres chocs*	Pas de choc	
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 3	75.2%	5.4%	6.0%	5.0%	7.0%	1.3%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) Nord-Ouest et Haut Artibonite / IPC 2	74.5%	4.1%	9.0%	3.7%	4.7%	3.7%	100.0%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 2	70.5%	4.9%	9.7%	6.3%	3.8%	4.9%	100.0%
Zone Plateau central (maïs et tubercules) / IPC 3	80.8%	1.7%	3.4%	3.8%	4.1%	6.2%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) - Nippes, Sud, Sud-Est / IPC 2	44.5%	11.3%	15.3%	7.3%	4.0%	17.6%	100.0%
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 3	38.7%	9.2%	10.6%	7.0%	5.4%	29.2%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) – Sud-Est / IPC 3	73.0%	6.1%	6.8%	8.3%	2.5%	3.2%	100.0%
Zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2	34.7%	32.3%	4.7%	3.7%	10.9%	13.8%	100.0%
Littoral sec (maïs et charbon) – La Gonâve / IPC 3	56.4%	8.0%	8.0%	5.5%	3.8%	18.3%	100.0%
Ensemble	60.7%	9.3%	8.2%	5.6%	5.1%	11.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015. * Cette colonne rassemble tous les autres chocs énumérés dans le questionnaire.

Et dans les régions moins touchées par la sécheresse, ce sont des chocs sur le "capital humain" qui sont enregistrés : maladie ou décès d'un membre du ménage (entre 9% et 20% des ménages), avec une particularité pour la zone Sud (haricot, banane, petit commerce) / IPC 2 où près d'un tiers des ménages signalent la hausse des prix comme le principal choc subi au cours des 6 mois avant l'enquête.

Ces résultats peuvent paraître en décalage par rapport à ceux de l'enquête marchés qui font état de la hausse des prix comme principal choc subi. Mais il semble bien que les ménages ont bien identifié la sécheresse comme choc premier, comme choc qui a d'autres implications. Ceci est en tout cas très clair pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée, la hausse des prix n'apparaissant comme préoccupation de poids que chez les ménages en situation de sécurité alimentaire (27.9%).

Tableau 23

Distribution (%) des ménages selon le principal choc subi par l'indice de sécurité alimentaire

Principal choc subi	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
	1	2	3	4	
Sécheresses/manque de pluie	28.4%	57.4%	67.4%	74.9%	60.7%
Hausse de Prix	27.9%	10.0%	6.3%	3.3%	9.3%
Inondation	.5%	.4%	.7%		.5%
Maladie d'un membre du ménage	7.0%	8.4%	8.7%	6.7%	8.2%
Décès d'un membre	6.5%	6.2%	5.0%	4.7%	5.6%
Autres chocs	4.7%	5.1%	4.1%	3.3%	4.5%
Pas de choc	25.1%	12.4%	7.6%	6.4%	11.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

De toute façon, la question avait été formulée de telle manière que les ménages étaient nécessairement amenés à prioriser les chocs (questions à réponse unique au lieu d'une question à réponses multiples).

Le double impact de la sécheresse de 2015 : perte de récolte et endettement

Dans l'ensemble des ménages ayant déclaré la sécheresse comme choc, 88% ont déclaré avoir perdu leur production agricole "printemps/été 2015". Un peu moins de la moitié (45%) a pris le risque de planter pour la saison agricole "d'hiver". Et parmi eux, seuls 20.3% ont affirmé qu'ils ne perdraient pas leur récolte, les autres sont partagés entre la certitude de subir des pertes (42.5%) et l'incertitude ou le refus de se prononcer (37.2%).

Le deuxième impact déclaré par les ménages dont l'activité agricole a été affectée par la sécheresse est l'endettement pour faire face au choc : 6 ménages sur 10 ont en effet adopté cette stratégie de réponse. Reste que l'on ne connaît pas la destination des sommes empruntées.

Perspectives

Entre pessimisme et incertitude

Interrogés sur leurs anticipations quant à la situation du ménage dans les six mois suivant l'enquête, les répondants se partagent principalement entre deux grands blocs : ceux qui estiment que la situation va empirer (34%) et ceux qui ne s'aventurent pas à fournir une réponse précise (37.7%), sans doute en raison des incertitudes, qui renverraient au fait qu'ils ne disposent ni des moyens de prévoir ni d'une capacité de réponse certaine et sans risque. Le premier bloc peut être élargi à ceux qui pensent que la situation va rester la même (19.16%).

Tableau 24

Distribution des ménages selon l'évolution anticipée de leur situation par situation par l'indice de sécurité alimentaire

Evolution anticipée de la situation	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
	1	2	3	4	
Va empirer	20.9%	29.7%	39.5%	42.5%	34.0%
Va demeurer stable	31.6%	20.8%	17.7%	8.4%	19.1%
va s'améliorer	18.6%	11.7%	5.7%	3.3%	9.1%
Ne sait pas / NR	28.8%	37.8%	37.2%	45.8%	37.7%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Le pessimisme et l'incertitude sont, sans surprise, plus fréquents parmi les ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée. Par contraste, les attentes plus positives apparaissent nettement chez les ménages en situation de sécurité alimentaire (à la marge ou totalement). Elles ne sont guère majoritaires. Et la part d'incertitude ne devient guère marginale chez ces ménages.

Priorisation des besoins

Besoins premiers? Besoins en nourriture

Une courte majorité (51.5%) des ménages estiment que la priorité sera encore la nourriture dans les six mois suivant l'enquête. Ils sont plus nombreux (entre 56% et 59%) parmi les ménages classés comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée et sévère.

Tableau 25

Distribution des ménages selon le type d'intervention à prioriser selon l'indice de sécurité alimentaire

Besoins en...	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Ensemble
	1	2	3	4	
Nourriture	38.1%	48.4%	55.9%	58.5%	51.5%
Intrants agricole (semences, engrais)	26.5%	37.2%	33.6%	31.1%	34.3%
Matériels agricoles	7.0%	7.4%	7.5%	8.4%	7.5%
Autre	28.4%	7.1%	2.9%	2.0%	6.7%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Une demande non négligeable d'intrants agricoles

La demande d'intrants agricoles (semences et engrais) est moins fréquente, d'une manière générale, dans toutes les catégories de l'indice de sécurité alimentaire. Elle n'est toutefois pas négligeable puisqu'elle est exprimée par un tiers des ménages, y compris parmi ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire. Autrement dit, il y a une demande de moyens pour rebondir.

Ceci est d'autant plus important que 60% des ménages n'ont pas planté pour la campagne dite "d'hiver", ce qui laisse entendre, à bien regarder les catégories de l'indice de sécurité alimentaire, que la prise de risques (*et si la sécheresse continue?*) est problématique, ou que les moyens ne sont pas disponibles, parce que réalloués à une autre activité ou au paiement de la dette.

Certes, il est probable que les marges de manœuvre ou les degrés de liberté soient plus importants pour les ménages en situation de sécurité alimentaire sans restriction (74% n'ont pas planté) que pour ceux en situation d'insécurité alimentaire. Une proportion non négligeable de ces derniers n'auraient peut-être pas d'autre choix que de planter (37%).

Tableau 26

Distribution des ménages selon le fait d'avoir planté (ou non) pour la campagne "d'hiver" par catégorie de sécurité alimentaire (indice de sécurité alimentaire)

A planté pour la campagne d'"hiver"	Indice de sécurité alimentaire				Ensemble
	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire à la marge	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	
Oui	26.0%	42.0%	40.8%	37.1%	39.7%
Non	74.0%	58.0%	59.2%	62.9%	60.3%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Tableau 27

Distribution des ménages selon le fait d'avoir planté (ou non) pour la campagne "d'hiver" par principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)

Principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)	A planté pour la campagne d'"hiver"		Total
	Oui	Non	
Agriculture non vivrière	48.20%	51.80%	100.00%
Agriculture vivrière	52.40%	47.60%	100.00%
Elevage et pêche	53.60%	46.40%	100.00%
Salarié permanent	23.90%	76.10%	100.00%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	34.10%	65.90%	100.00%
Production de charbon	42.00%	58.00%	100.00%
Transferts amis/parents	31.20%	68.80%	100.00%
Autres	30.00%	70.00%	100.00%
Ensemble		60.30%	100.00%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Ce serait peut-être le cas pour les ménages liés à l'agriculture vivrière : 52% d'entre eux ont déclaré avoir planté pour la campagne "d'hiver", mais il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une courte majorité.

Dans le même temps, les pronostics effectués par les ménages ayant planté pour la campagne dite "d'hiver" ne sont pas très optimistes : l'incertitude est bel et bien présente (35% des ménages) et la certitude que la récolte sera perdue est forte (45%, et 49% chez les ménages en insécurité alimentaire sévère).

Loin derrière la demande d'intrants vient celle de matériels agricoles. Ceci semble cohérent avec le type d'activités agricoles menées sur de petites exploitations avec un stock et une diversité d'équipements réduits. Les ménages en situation de sécurité alimentaire sans restrictions se distinguent des trois autres catégories en demandant d'autres types d'appui qui n'ont pas été précisés.

VII.- Conclusion

Des limites propres à l'ESASU

Avant de présenter conclusions et recommandations, il est important de préciser (à nouveau) les limites propres à la nature de l'enquête de type ESASU afin de bien contextualiser les résultats de l'analyse et leurs implications.

L'ESASU vise un état des lieux de la situation alimentaire des ménages à un moment donné, une photographie à l'instant t , basé sur des indicateurs de court, très court, terme (entre 7 jours et 30 jours précédant l'enquête). Evidemment, les profils et configurations qui en découlent, tant en termes de prévalence de l'insécurité alimentaire qu'en termes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, sont la résultantes de mécanismes conjoncturels et structurels. Mais il est très difficile à la fois d'élucider ces mécanismes et de faire le départ entre la conjoncture et la structure en l'absence d'une série temporelle homogène d'indicateurs.

Il est également difficile de clarifier, dans la conjoncture ou le moyen terme (un an), les effets de saisonnalité. Précisément parce l'on se situe dans une perspective de court, très court, terme, les indicateurs ne reflètent pas les changements saisonniers (ni d'ailleurs comment la consommation alimentaires a évolué du fait de la sécheresse).

De toute façon, dans la mesure où la sécheresse dure depuis trois ans et que la plupart des campagnes agricoles sur cette période ont été plus ou moins fortement affectées par celle-ci, on voit mal comment des effets de saisonnalité "majeurs" auraient pu se manifester. Il eut fallu, pour le moins, s'enquérir aussi des risques pris par les ménages agricoles notamment (planter, s'endetter pour planter, etc.) et de la manière dont ils se sont adaptés.

L'un des mécanismes les plus fréquents d'adaptation est, bien sûr, le recours à une autre source de revenu, sans que l'on sache ici s'il s'agit d'une nouvelle source ou s'il s'agit d'un simple reclassement des sources de revenu préexistantes à la sécheresse⁷, avec baisse ou maintien du niveau de vie. On ne sait pas non plus de manière précise comment s'opère l'adaptation. Par exemple, est-ce que ce sont les *cultivateurs* (agriculteurs) qui se transforment en petits commerçants lorsque l'on passe de l'agriculture au petit commerce comme première principale source de revenu? Certes, si l'on considère les mobilités des chefs de ménage d'une source de revenu à l'autre, il apparaît clairement que les chefs de ménages femme vivant principalement de l'agriculture en 2014 (35%) se sont déplacées vers le commerce et vers le recours aux transferts d'amis et de parents. Par contraste, les chefs de ménage homme, davantage engagés dans l'agriculture avant la sécheresse de 2015 (49% vivaient d'abord de l'agriculture) se sont déplacés pour moitié vers le commerce et autres services, la production de charbon et d'autres sources de revenu. Mais encore faut-il assumer que les chefs et cheffes de ménage les informations

⁷ Il faudrait pour cela examiner plus en détail les combinaisons des principales sources de revenu d'avant et d'après la sécheresse de 2015.

manquent sur les changements opérés au sein des ménages, plus précisément au sein des couples dans lesquels seraient engagés ces chefs de ménage.

Une autre limite de taille de l'enquête est que les ménages ne sont pas interrogés sur le pourquoi du recours à telle ou telle stratégie. En conséquence, la question du pourquoi telle stratégie de réponse est plus courante dans telle strate plutôt que dans telle autre est redoutable. Une chose est claire : l'ESASU 2015 a été réalisée dans des zones connues depuis longtemps pour être pauvres ou plus ou moins fortement affectées par des problèmes d'insécurité alimentaire. C'est le cas notamment du Nord-Ouest, le fameux *far west* haïtien et du Plateau Central.

Des limites du présent rapport

L'objectif premier de ce rapport était de fournir une analyse plus développée que celle présentée dans la première publication relative à l'ESASU 2015 centrée sur les faits saillants.

Ceci dit, l'analyse a été menée exclusivement à l'échelle des ménages. Pour un calibrage plus fin des interventions à venir, notamment celles destinées aux enfants, il est important de traiter les données individuelles et de les rapporter aux caractéristiques des ménages. Ce, afin de saisir la situation particulière des enfants en suivant une démarche analogue à celle qui vise à appréhender l'incidence de la pauvreté chez les enfants (ici l'incidence de l'insécurité alimentaire). Les indications alarmantes sur les apports nutritionnels sont évidemment plus cruciales pour les enfants que pour les adultes.

Principales conclusions

1. L'incidence de l'insécurité alimentaire est élevée, ce qui pose un défi de taille quant au calibrage des interventions des pouvoirs publics et de leurs partenaires techniques et financiers.
2. La situation nutritionnelle est alarmante car, derrière ce qui est établi comme une consommation alimentaire à la limite de l'acceptable et encore plus derrière les cas de consommation alimentaire pauvre, les fréquences de consommation effective des aliments riches en fer et en vitamine (1-6 jours et 7 jours) coexistent avec l'absence plus ou moins répandue de consommation de tels aliments.
3. En tant que choc covariant (généralisé), la sécheresse, qui dure par surcroît, a affecté les moyens d'existence des ménages qui ont adopté diverses stratégies de réponse au fil du temps. Les stratégies les plus récentes (30 jours avant l'enquête) mises en évidence par l'ESASU permettent d'affirmer que, pour la grande majorité des ménages, les capacités de réponse sont largement fragilisées. Plus de la moitié des ménages (56%) a adopté, il faut le rappeler, des stratégies de crise ou des stratégies d'urgence. Et la perte d'actifs comme les unités de bétail, liée en toute hypothèse soit aux stratégies d'urgence ou de stress, soit à la sécheresse elle-même, revient à une réduction des marges de manœuvre.

4. Si la grande majorité des ménages couverts par l'ESASU 2015 sont plus ou moins liés à l'agriculture et aux activités connexes (dont la production de charbon), la question de la diversification hors agriculture n'en est pas moins posée. Il est dommage que les modalités des interventions possibles aient été présentées aux répondants de l'ESASU 2015 comme des choix concurrents de la demande de nourriture, celle-ci valant pour le très court terme, et devant permettre autant que possible au ménage d'allouer ou de réallouer ses ressources à d'autres activités productives. Un format où chacune des interventions aurait été considérée comme une variable à part (dichotomique) et où d'autres options auraient été incluses (crédit pour les activités productives....) aurait sans doute permis de mieux saisir l'éventail ou le "package" à envisager dans un contexte où, en l'absence d'infrastructures suffisantes (irrigation, etc.), il faudrait encourager la diversification des activités.

Recommandations

Les principales recommandations du rapport relatif à l'enquête sur les marchés sont pertinentes. La démarche consiste à distribuer les différents types d'intervention dans le temps, du court au moyen/long terme, en intégrant les calendriers agricoles et leurs saisons, les différenciations entre les ménages (ménages pauvres et très pauvres) et la diversité des localisations géographiques (zones reculées/zones accessibles).

Pour mémoire, il s'agit, sur le court terme de renforcer le pouvoir d'achat des ménages pauvres et très pauvres et, dans les zones les plus reculées, articuler les transferts en nature et les transferts en espèces. Ceux-ci sont censés faciliter l'achat d'aliments importés déjà disponibles sur les marchés (notamment pour les zones déficitaires en céréales et légumineuses). Les distributions de nourriture viendraient alors contenir la pression qui s'exercerait sur les prix locaux avec l'émergence d'une demande monétaire nouvelle.

Sur le moyen terme, la reprise des activités agricoles est nécessaire pour restaurer les moyens d'existence et les revenus des ménages. Un appui à l'achat de semences devrait être fourni aux agriculteurs de façon à ce que la demande de travail soit elle-même relancée pour l'emploi de la force de travail des ménages les plus pauvres.

Il convient toutefois d'intégrer quelques considérations complémentaires, notamment en tenant compte de la longue histoire de certaines zones en matière d'insécurité alimentaire,

Si les zones d'intervention sont connues, reste la question du ciblage des ménages. Selon l'étude de Schwartz (2014) réalisée pour le compte de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), en cas de crise soudaine, la première option est d'opérer une distribution sur l'ensemble d'une zone donnée tout en se donnant les moyens du ciblage postérieur.

Outre l'appui à l'accès à la nourriture (transferts d'espèces et distribution de nourriture), il convient d'envisager un appui à la constitution ou à la reconstitution des capacités de réponse, d'autant que la reprise – si elle se confirme – ne permettra pas aux agriculteurs de retrouver assez vite le niveau de revenu disponible d'avant la sécheresse dans les cas où les ménages sont plus ou moins lourdement endettés. Il faut penser ceci comme la création d'opportunités de

diversification, par exemple en facilitant l'accès à des unités de cheptel. D'autres options de diversification doivent être recherchées en examinant les potentialités des zones de moyens d'existence.

Sur le moyen terme, il est recommandé de construire des partenariats avec des partenaires techniques et financiers déjà spécialisés sur l'appui aux agriculteurs afin de mobiliser des mécanismes qui ont fait leurs preuves et surtout d'appréhender l'appui aux producteurs dans une logique holistique qui articule accès aux intrants, aux matériels et aux services agricoles et connexes (y compris la recherche de marchés) et la mise en place, là où c'est possible, d'infrastructures d'irrigation afin de réduire l'exposition des agriculteurs aux aléas climatiques.

Annexes

Annexe 1. Plan d'échantillonnage ESASU 2015 (CNSA)

Introduction

Cette évaluation sur l'impact de la sécheresse a mis en évidence une enquête quantitative. Elle a permis de mesurer la prévalence de la sécurité alimentaire des ménages et l'impact de la sécheresse sur la situation de sécurité des ménages. La méthodologie de mise en œuvre que l'on a utilisé dans le cadre de cette évaluation s'est basé essentiellement sur un plan échantillonnage représentatif de trois mille trois cent (2,594) ménages réparti les zones affectées par la sécheresse.

La collecte de données a permis de renseigner outre les caractéristiques socio démographiques des ménages, les indicateurs de base permettant de calculer l'indice d'insécurité alimentaire (voir guide technique Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire -CARI)

- Score de consommation alimentaire
- Score de diversité alimentaire
- Echelle de la faim
- structure des dépenses (part des dépenses alimentaires et non-alimentaires)
- Stratégie de survie (incluant les stratégies de survies basée sur les moyens d'existence

Sélection des zones de collecte

Les zones concernées par l'étude ont été sélectionnés en examinant la carte des zones de moyen d'existence produite par la CNSA/FEWSNET)⁸ et la carte classification de la sécurité alimentaire qui identifie les communes affectées par la sécheresse. Les communes ayant un niveau de classification de stresses et de crises seront considérées pour l'évaluation.

Base de sondage et structure de l'échantillon

La base de sondage est constituée de l'ensemble des Sections d'énumérations (SDE). Le plan de sondage de cette évaluation auprès des ménages victimes de la sécheresse a été un plan de sondage stratifié à deux degrés. La stratification a porté sur deux critères:

Le niveau d'affectation de la sécheresse, seulement deux phases sont considérées.

- Phase 2 ou stresse
- Phase 3 ou crise

⁸ <http://www.cnsa509.org/category/publications/enquete-etudes/>

et les trois zones des moyens d'existence où l'on retrouve les communes les plus affectées par la sécheresse :

- HT01 - Littoral sec maïs et charbon ;
- HT03 - Plateau central maïs et tubercules
- HT07 - Sud haricot, banane et petit commerce

Au final, 9 strates ont été constituées :

- **Strate 1** regroupe les communes de la zone des moyens d'existence HT01 - Littoral sec maïs en phase 3 des départements du Nord-ouest et de l'Artibonite. Les communes couvertes sont : Anse-Rouge, Baie-de-Henne, Bassin-Bleu, Bombardopolis, Jean-Rabel, Môle-Saint-Nicolas et Port-de-Paix ;
- **Strate 2** regroupe les communes suivantes : Gonaïves, Gros-Morne, La Chapelle et Terre-Neuve. Elles sont dans la même zone des moyens d'existence que la strate 1 mais sont en phase 2 de l'IPC ;
- **Strate 3** comprend les communes de Cornillon / Grd Bois, Gros-Morne, Mombin-Crochu et de Pignon appartenant au moyen à la zone de Plateau central maïs et tubercules (HT03) et ayant un niveau d'affectation de phase 2.
- **Strate 4** compte les communes sévèrement affectées (phase 3) de la zone de Plateau central maïs et tubercules (HT03) : Bahon, Belladère, Cerca-Carvajal, Cerca-la-Source, Ennery, La Victoire, Ranquitte, Sainte-Suzanne, Savanette et Thomassique.
- **Strate 5** associe les communes de la zone de Littoral sec maïs et charbon (HT01) et du niveau d'affectation de phase 2. Ce sont les communes de Anse-à-Pitres, Anse-à-Veau, Aquin, Arnaud, L'Asile, Petit-Trou-de-Nippes et de Thiotte.
- **Strate 6** associe les communes de la zone Sud haricot, banane et petit commerce (HT07) et du niveau d'affectation de phase 3. Ce sont les communes de Bainet, Côtes-de-Fer, Jacmel et de Petite-Rivière-de-Nippes
- **Strate 7** associe les communes de la zone de Littoral sec maïs et charbon (HT01) et du niveau d'affectation de phase 3. Ce sont les communes de Anse-à-Pitres, Belle-Anse et de Grand-Gosier
- **Strate 8. Elle** associe les communes de la zone **Sud haricot, banane et petit commerce (HT07)** et du niveau d'affectation de phase 2. Ce sont les communes suivantes : Cité Soleil, Cornillon / Grand-Bois, Ganthier, Tabarre, Thomazeau, Bainet, Côtes-de-Fer et Thiotte.
- **Strate 9** associe les communes de la zone de Littoral sec maïs et charbon (HT01) et du niveau d'affectation de phase 3. Ce sont les deux communes de l'île de la Gonâve Anse-à-Galets et Pointe-à-Raquette

Marge d'erreur

Un maximum de 300 ménages dans une strate donnée correspond à une marge d'erreur d'environ à +/-8 points de pourcentages d'amplitude, en considérant un effet de sondage de 2 et une

probabilité de sélection estimée à 50% afin de maximiser la taille de l'échantillon a été calculée à partir de la formule suivante:

$$T_h = \frac{Z_{\alpha}^2 \times p(1-p) \cdot deff}{m^2}$$

- Où $Z_{\alpha} = 1.96$ est le facteur requis pour atteindre un niveau de confiance de 95%.
- Comme plusieurs indicateurs vont être évalués et que nous ne pouvons pas donner une estimation pour chacun, une probabilité (p) de 50% sera alors utilisée pour maximiser la taille de l'échantillon
- L'effet du plan de sondage (ES) sera estimé à environ 2. C'était le facteur à utiliser pour augmenter la taille de l'échantillon afin de contrebalancer le fait qu'un sondage par grappes ait été utilisé, en lieu et place d'un sondage aléatoire simple, eu égard à ses effets sur la fiabilité de l'échantillon.
- m est la marge d'erreur ou la précision à estimer.

En majorant la taille de cet échantillon de 5% afin de tenir compte des cas de non-réponse, on obtient un échantillon final de 3064 ménages.

Tableau 28 : répartition de l'échantillon

Strate	Prévalence (2013)	Prévalence anticipé	Taille marge d'erreur 8%	Non réponse (5%)
Strate 1	0.335	0.469	299	314
Strate 2	0.24	0.336	268	281
Strate 3	0.3325	0.4655	299	314
Strate 4	0.31	0.434	295	310
Strate 5	0.32	0.448	297	312
Strate 6	0.32	0.448	297	312
Strate 7	0.26	0.364	278	292
Strate 8	0.26	0.364	278	292
Strate 9	0.26	0.364	278	292
Total			2589	2922719

Tirage de l'échantillon

La méthode de sondage utilisée consiste en un sondage aléatoire à 2 degrés.

Au premier degré: les aires sélectionnées (unités primaires) sont des sections d'énumération, la SDE étant définie comme la plus petite unité de l'espace rurale ou urbaine entièrement délimitée par des voies ou des éléments naturels (rivière, ravin, ...).

Ces unités primaires seront sélectionnées indépendamment dans chaque domaine d'étude et dans chaque groupe (cible et témoin) avec des probabilités proportionnelles à la taille des SDE.

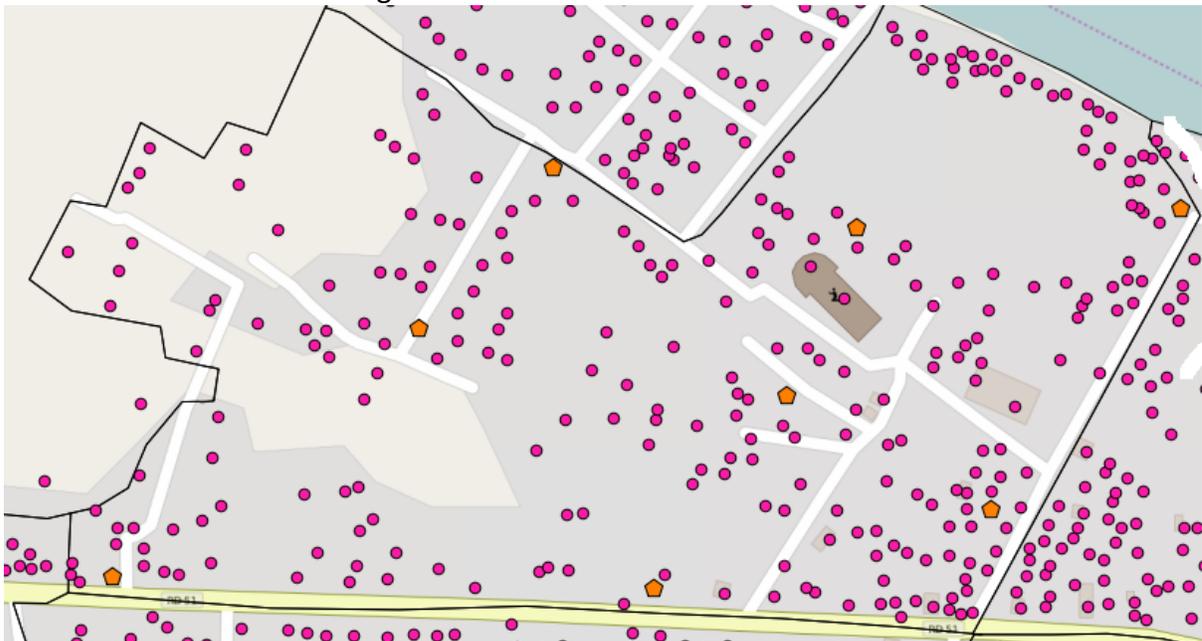
Au second degré: les unités enquêtées (unités secondaires) seront des ménages. Le dénombrement des ménages dans chacune de ces 383 SDE n'aura pas lieu étant donné qu'il s'agit d'une évaluation rapide où l'on est limité dans le temps. Pour contourner le problème posé par l'absence de la liste des ménages qui sera considérée comme la base de sondage à partir des ménages à enquêter seront enquêtés, l'on aura recours à la technique cartographique.

On a pratiqué le plus fort taux possible au premier degré, du fait du caractère marginal de la variance intra-SDE au regard de la variance inter-SDE, en n'enquêtant qu'une faible fraction des ménages au sein de chaque SDE, soit 8 ménages afin de garantir une bonne couverture géographique.

Pour tirer ces 8 ménages dans chacune des SDE, les étapes suivantes seront appliquées :

- Le dénombrement exhaustif de tous les bâtis à partir de la technique photo-interprétation dans chacune des SDE, afin d'établir une base de sondage avec les coordonnées géographiques (longitude-latitude) des bâtis et d'autres informations qui faciliteraient la localisation de ces bâtis
- A partir de cette liste, une sélection aléatoire de huit bâtis dans chaque SDE permettra d'établir la liste des ménages à enquêter en supposant que chaque bâti représente un ménage.
- Les coordonnées géographiques de ces huit points seront intégrées dans un GPS afin de faciliter le ralliement ou le repérage de ces points dans chaque SDE.
- Une carte pour chaque SDE sera produite en mettant surtout les bâtis qui seront enquêtés

Figure : Une ébauche de carte SDE



Annexe 2. Distribution du nombre de ménages de l'échantillon couvert et du nombre de ménages extrapolé par strate

	Strate	Echantillon	Distribution de l'échantillon	Nombre de ménages extrapolé	Distribution du nombre de ménages extrapolé
1	Littoral sec et dept du nord-ouest et de l'Artibonite / IPC 3	298	11.5	22,519	5.4
2	Littoral sec et dept du nord-ouest et de l'Artibonite / IPC 2	267	10.3	5,701	1.4
3	Plateau central / IPC 2	288	11.1	51,911	12.4
4	Plateau central / IPC 3	292	11.3	99,672	23.9
5	Littoral sec / IPC 2	301	11.6	136,615	32.8
6	Zone Sud / IPC3	284	10.9	53,462	12.8
7	Littoral sec / IPC 3	278	10.7	30,600	7.3
8	Zone Sud / IPC2	297	11.4	9,563	2.3
9	Zone de Littoral sec et IPC3	289	11.1	7,028	1.7
	Total	2,594	100.0	417,070	100.0

Source: PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015.

Annexe 3. Matrices de mobilité entre les sources de revenu

Tableau 29

Matrice d'origine des ménages par source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015) et selon la principale source de revenu avant la sécheresse de 2015 (2014)

Principale source de revenu avant la sécheresse (décembre 2014)	Principale source de revenu actuellement									Total
	Agriculture non vivrière	Agriculture vivrière	Elevage et pêche	Salarié permanent	Commerce et services+vente de nourriture préparée	Production de charbon	Transferts amis/parents	Autres	Autre source non précisée	
Agriculture non vivrière	86.9%	2.1%	7.9%	1.7%	6.5%	10.8%	3.2%	5.5%	14.8%	10.3%
Agriculture vivrière	7.3%	89.5%	40.4%	12.0%	36.2%	55.0%	26.9%	31.9%	55.6%	44.8%
Elevage et pêche	2.9%	3.2%	45.7%	1.7%	2.2%	2.5%	2.7%	2.6%	1.2%	5.0%
Salarié permanent		.5%		77.8%	.3%		1.6%	.8%	4.9%	4.0%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	.7%	2.7%	2.6%	3.4%	50.8%	.8%	7.0%	4.4%	13.6%	17.0%
Production de charbon	1.5%	1.1%	2.0%		1.2%	29.8%		1.3%		5.1%
Transferts amis/parents		.5%		.9%	.3%		54.8%		1.2%	4.2%
Autres	.7%	.5%	.7%	2.6%	2.4%	.8%	3.8%	53.3%	6.2%	9.4%
Autre source non précisée			.7%		.1%	.3%		.3%	2.5%	.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIREs, ESASU 2015.

Tableau 30

Matrice de destination des ménages selon la principale source de revenu avant la sécheresse de 2015 (décembre 2014) par principale source de revenu au moment de l'enquête (décembre 2015)

Principale source de revenu avant la sécheresse (décembre 2014)	Principale source de revenu actuellement (décembre 2015)									Total
	Agriculture non vivrière	Agriculture vivrière	Elevage et pêche	Salarié permanent	Commerce et services+vente de nourriture préparée	Production de charbon	Transferts amis/parents	Autres	Autre source non précisée	
Agriculture non vivrière	44.4%	3.4%	4.5%	.7%	17.9%	14.6%	2.2%	7.8%	4.5%	100.0%
Agriculture vivrière	.9%	33.9%	5.3%	1.2%	23.0%	17.1%	4.3%	10.5%	3.9%	100.0%
Elevage et pêche	3.1%	10.8%	53.1%	1.5%	12.3%	6.9%	3.8%	7.7%	.8%	100.0%
Salarié permanent		1.9%		86.7%	1.9%		2.9%	2.9%	3.8%	100.0%
Commerce et services+vente de nourriture préparée	.2%	2.7%	.9%	.9%	85.2%	.7%	3.0%	3.9%	2.5%	100.0%
Production de charbon	1.5%	3.8%	2.3%		6.8%	81.8%		3.8%		100.0%
Transferts amis/parents		1.9%		.9%	1.9%		94.4%		.9%	100.0%
Autres	.4%	.8%	.4%	1.2%	7.4%	1.2%	2.9%	83.6%	2.0%	100.0%
Autre source non précisée			16.7%		16.7%	16.7%		16.7%	33.3%	100.0%
Ensemble	5.3%	16.9%	5.8%	4.5%	28.5%	14.0%	7.2%	14.8%	3.1%	100.0%

Source : PAM/CNSA/PARTENAIRES, ESASU 2015

